

Gendarmerie royale du Canada

2023-2024

Plan ministériel

L'honorable Marco E. L. Mendicino, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Sécurité publique,
2023

Plan ministériel pour 2023-2024

ISSN 2371-6290

Catalogue PS61-33F-PDF

Table des matières

De la part du ministre	1
Aperçu de nos plans.....	3
Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques	7
Police fédérale	7
Services de police spécialisés.....	17
Services de police contractuels et autochtones	26
Services internes : résultats prévus.....	39
Dépenses et ressources humaines prévues	51
Dépenses prévues.....	51
Ressources humaines prévues	54
Budget des dépenses par crédit voté.....	56
État des résultats condensé prospectif	56
Renseignements ministériels	58
Profil organisationnel.....	58
Raison d'être mandat et rôle : composition et responsabilités.....	58
Contexte opérationnel	58
Cadre de présentation de rapports.....	58
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes.....	61
Tableaux de renseignements supplémentaires	61
Dépenses fiscales fédérales	61
Coordonnées de l'organisation	61
Annexe : définitions	63
Notes en fin d'ouvrage	67

De la part du ministre

En ma qualité de ministre de la Sécurité publique du Canada, j'ai le plaisir de déposer au Parlement le Plan ministériel de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'exercice 2023-2024.

Cette année, la GRC célèbre 150 années au service du Canada. Ce jalon important est une occasion pour la GRC de réfléchir à tous les aspects de son histoire complexe et de son évolution en tant qu'organisation emblématique et respectée. En reconnaissance de cet anniversaire, la GRC maintient sa priorité absolue : être une organisation moderne, inclusive et saine qui reflète les attentes de ses employés et de toute la population du Canada. Pour ce faire, la GRC est constamment à la recherche des meilleures façons de prendre soin de ses employés, de traiter tous les citoyens qu'elle sert avec dignité et respect, et d'exécuter ses services de police de manière à renforcer la confiance. Cela lui permettra de remplir efficacement son mandat de base, qui est d'assurer la sécurité des collectivités.



Au cours de l'exercice financier 2023-2024, la GRC continuera de cibler les menaces les plus importantes à la sécurité publique à l'échelle du Canada, notamment en améliorant sa compréhension organisationnelle de l'extrémisme violent à caractère idéologique et en améliorant la collaboration avec ses partenaires pour contrer efficacement la menace que représentent les activités d'acteurs étrangers au Canada. Elle maintiendra également ses priorités opérationnelles en ce qui concerne la cybercriminalité, le crime financier majeur et la fraude, la crise des opioïdes, la contrebande transfrontalière de drogues, de personnes et d'armes à feu, ainsi que les rôles et responsabilités de la GRC dans l'Arctique canadien.

La GRC poursuivra aussi ses efforts en vue d'une modernisation de la culture à long terme. Les travaux se poursuivront pour externaliser le Centre indépendant de résolution du harcèlement, de façon à s'assurer que les enquêtes sur le harcèlement résident à l'extérieur de la chaîne de commandement. La GRC mobilisera également des intervenants et des experts internes et externes afin de déterminer la meilleure approche pour accroître l'application uniforme des mesures disciplinaires dans les cas d'inconduite avérée, et pour s'assurer que cette approche est conforme à la plus récente jurisprudence au Canada.

Afin d'améliorer la transparence et la responsabilisation, et pour répondre plus efficacement aux préoccupations des diverses collectivités, la GRC mettra en œuvre un programme de caméras d'intervention pour ses agents de première ligne. Une politique et un cadre d'analyse seront également élaborés pour la collecte, l'analyse et la communication de données relatives à la race. La GRC continuera également de travailler en étroite collaboration avec le Conseil consultatif de

gestion et de tirer parti de ses conseils pour appuyer la gestion et l'administration efficaces de l'organisation.

Une GRC moderne doit refléter les collectivités qu'elle sert. À cette fin, et afin de mobiliser davantage les jeunes des communautés racisées et autochtones, la GRC invitera, cette année, 32 jeunes personnes racisées au centre de formation de la GRC pendant trois semaines. De plus, l'élaboration et le lancement prévu du Programme d'expérience cadet diversifié et inclusif représentent l'une des nombreuses initiatives de recrutement ciblées qui seront examinées à mesure que la GRC s'efforcera de diversifier davantage son effectif.

Je me réjouis à l'idée de travailler avec les employés dévoués de la GRC à la mise en œuvre de ces importants engagements afin d'assurer la protection et la sécurité de tous les Canadiens et Canadiennes.

L'honorable Marco E. L. Mendicino, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique

Aperçu de nos plans

Efforts de modernisation

En 2023-2024, la GRC va :

- travaillera en étroite collaboration avec le ministre de la Sécurité publique pour donner suite à l'engagement de renforcer la mobilisation du Conseil consultatif de gestion et de tirer parti de ses conseils à l'appui de la gestion et de l'administration efficaces de la GRC, et pour améliorer la surveillance et la responsabilisation;
- veillera à ce que les employés suivent le cours de formation obligatoire « S'unir contre le racisme »;
- élaborer le prochain plan stratégique pluriannuel de la GRC;
- finaliser le plan de mise en œuvre à l'appui d'un déploiement national des centres d'évaluation du recrutement (CER), où les candidats seront évalués en fonction de caractéristiques et d'attributs modernes, notamment au moyen d'un certain nombre de simulations, d'exercices, de tests de conditionnement physique et d'entrevues en personne;
- mesurer les progrès réalisés dans le cadre de son tout premier Plan d'accessibilité, qui vise à cerner, à éliminer et à prévenir les obstacles à l'accessibilité, et faire état de ces progrès;
- élaborer un cadre stratégique et analytique pour la collecte, l'analyse et la communication de données fondées sur la race;
- poursuivre la mise en œuvre des directives du gouvernement du Canada sur la collecte et l'affichage de renseignements sur le genre, qui visent à appuyer le respect, l'inclusion et la sécurité personnelle des personnes transgenres, non binaires et bispirituelles, tout en respectant les exigences en matière de protection des renseignements personnels;
- poursuivre les efforts pour respecter l'engagement énoncé dans la lettre de mandat du commissaire d'accélérer l'externalisation du Centre indépendant de résolution du harcèlement;
- assurer la pleine opérationnalisation des nouvelles valeurs fondamentales de la GRC;
- mobiliser les intervenants et les experts internes et externes pour évaluer la meilleure façon d'accroître l'application uniforme des mesures disciplinaires lors d'une constatation officielle d'inconduite;
- mettre en œuvre des procédures pour effectuer consciencieusement les achats afin d'appuyer l'objectif minimal d'attribuer 5 % de la valeur totale des contrats à des entreprises autochtones;
- élaborer des plans opérationnels de décarbonisation du parc de véhicules et de la flotte de la GRC, en établissant les trajets de façon à réduire les émissions de gaz à effet de serre conformément à l'objectif global de 2050;

- déposer sa Stratégie ministérielle de développement durable au Parlement d'ici novembre 2023.

Efforts opérationnels

En 2023-2024, la GRC va :

- en collaboration avec la Police provinciale de l'Ontario, continuer de diriger la Stratégie sur le fentanyl dans le cadre de la Réponse intégrée canadienne au crime organisé;
- mettre en œuvre une stratégie nationale pour améliorer l'éducation et la compréhension de la menace que posent les acteurs de l'extrémisme violent à caractère idéologique;
- continuer de travailler avec ses partenaires pour contrer efficacement la menace que représentent les activités d'acteurs étrangers au Canada;
- entreprendre un réalignement complet de ses ressources de la Police fédérale afin de mieux s'ajuster aux menaces les plus élevées et pour permettre une réponse plus agile aux menaces émergentes;
- surveiller le Web et le Web clandestin pour lutter contre la vente et l'achat illicites d'armes à feu et de pièces d'armes à feu produites par impression en trois dimensions;
- élaborer une stratégie pour répondre à l'utilisation accrue de la cryptomonnaie dans les cas visés par des enquêtes criminelles;
- évaluer la capacité de la GRC à lutter contre les fraudes graves, et examiner la façon d'inclure les composantes du recouvrement des actifs dans les enquêtes sur les crimes financiers;
- créer une Stratégie sur l'Arctique de la GRC, qui décrira les rôles et les responsabilités de la GRC dans l'Arctique, ses objectifs stratégiques et opérationnels, ainsi que ses plans en matière de vérité et de réconciliation dans le Nord;
- déployer de nouveaux services en ligne pour les permis d'armes à feu, y compris les permis pour mineurs et pour entreprises;
- mettre à jour les systèmes des laboratoires judiciaires et moderniser les flux de travail des laboratoires afin de réduire les délais de traitement à l'interne;
- mettre en œuvre un solide programme de gestion des risques internes qui comprendra un portail permettant de signaler les atteintes à la sécurité et de gérer les événements de sécurité;
- mettre en œuvre un nouveau portail sécurisé sur la cybercriminalité pour échanger de l'information avec les organismes d'application de la loi et permettre au public de signaler les incidents de cybercriminalité et de fraude;
- poursuivre les processus vers l'approvisionnement d'un nouveau pistolet, ainsi que d'éléments d'intervention moins létaux, dont une arme à impulsions mise à jour et un gilet pare-balles léger;

- déployer l'utilisation de caméras d'intervention partout au Canada pour améliorer la transparence et la responsabilisation et répondre plus efficacement aux préoccupations des communautés racisées et autochtones;
- mettre en œuvre les capacités de « suivi des forces amies » pour l'ensemble des policiers sur le terrain, ce qui permettra de suivre en temps réel les policiers lorsqu'ils sont à l'extérieur de leur véhicule.

Pour de plus amples renseignements sur les plans de la GRC, consulter la section « Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques » du présent plan.

Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques

Cette section contient des renseignements sur les ressources et les résultats prévus du Ministère pour chacune de ses responsabilités essentielles. Elle contient également des renseignements sur les principaux risques liés à l'atteinte de ces résultats.

Police fédérale

Description

La Police fédérale s'attaque aux menaces criminelles les plus graves et les plus complexes pour la sécurité des Canadiens ainsi que pour les intérêts du Canada, notamment pour les institutions démocratiques, l'intégrité économique et les infrastructures matérielles et cybernétiques. Dans le cadre des Services de police fédérale, la GRC prévient et détecte les crimes liés à la sécurité nationale, la cybercriminalité, le crime organisé transnational et les crimes graves, y compris les crimes financiers, et mène des enquêtes sur ces crimes. De plus, elle applique les lois fédérales, mène des activités policières internationales et veille à l'intégrité des frontières du Canada et à la sécurité des grands événements pilotés par le gouvernement, des représentants désignés et des dignitaires.

Faits saillants de la planification

En 2023-2024, la Police fédérale élaborera un nouveau Plan stratégique de la Police fédérale afin d'établir une compréhension commune des priorités et des initiatives clés de son vaste mandat d'application de la loi. Ce plan s'harmonisera avec le prochain plan stratégique pluriannuel de la GRC. La Police fédérale continuera également de travailler avec d'autres ministères, avec des organismes d'examen externes et ses homologues opérationnels pour élaborer des stratégies, améliorer les politiques et les ententes et faire progresser les partenariats et la collaboration pour donner suite aux priorités définies dans le Plan stratégique de la Police fédérale 2020-2023. Ces priorités appuient le mandat de base de la Police fédérale, qui consiste à protéger le Canada et les intérêts canadiens contre les menaces criminelles graves et complexes.

Résultat prévu : La population canadienne et les intérêts du Canada sont protégés contre les menaces criminelles graves et complexes

Enquêtes de la Police fédérale

La Police fédérale continuera d'enquêter sur la criminalité dans le cadre de ses trois priorités :

- **Sécurité nationale** : Cette priorité se concentre sur les activités criminelles qui menacent la sécurité nationale du Canada par l'intermédiaire du terrorisme, de l'espionnage, du

sabotage et de la subversion. Elle cible principalement les activités liées au terrorisme et les activités d'ingérence menées par des intérêts étrangers.

- **Crime organisé transnational et crimes graves :** Cette priorité se concentre sur les activités criminelles qui transcendent les frontières internationales ou provinciales et qui sont menées par des organisations, des réseaux ou des entités qui utilisent le Canada comme destination, point de transit ou lieu sûr. Elle cible principalement les activités liées au crime organisé, au blanchiment d'argent et à l'intégrité des frontières.
- **Cybercriminalité :** Cette priorité se concentre sur les cybercrimes commis par des réseaux nationaux et internationaux de cybercriminels et d'auteurs ciblant des Canadiens et des infrastructures essentielles du Canada. Elle cible principalement les activités liées à la criminalité organisée transnationale et grave, les activités cybercriminelles et l'ingérence étrangère.

Dans le cadre de sa priorité en matière de sécurité nationale, la GRC va :

- établir un plan pour évaluer et atténuer efficacement les menaces éventuelles impliquant des citoyens canadiens qui ont été détenus en Syrie, dans des camps ou des prisons pour personnes déplacées hors de leur pays, et qui sont revenus au Canada;
- mettre en œuvre une stratégie nationale pour améliorer l'éducation et la compréhension de la menace que posent les acteurs de l'extrémisme violent à caractère idéologique;
- continuer de travailler avec des partenaires nationaux et internationaux, ainsi qu'avec des intervenants publics et privés, pour contrer efficacement la menace que posent les activités d'acteurs étrangers au Canada.

Dans le cadre de sa priorité en matière de crime organisé transnational et de crimes graves, la GRC va :

- renforcer les partenariats du régime de lutte contre le blanchiment de capitaux, afin de cerner les interventions opérationnelles nécessaires contre les plus sérieuses menaces liées au blanchiment d'argent au Canada;
- renforcer sa capacité d'appuyer l'application d'éventuelles mesures de la *Loi sur les mesures économiques spéciales*, conformément à l'orientation fournie par Affaires mondiales Canada;
- renforcer ses partenariats avec les commissions provinciales des valeurs mobilières afin de collaborer à la protection des investisseurs contre les pratiques frauduleuses;
- élaborer une stratégie pour répondre à l'utilisation croissante de la cryptomonnaie dans les cas visés par des enquêtes criminelles, évaluer la capacité de la GRC à lutter contre les fraudes graves, et examiner la façon d'inclure les composantes du recouvrement des actifs dans les enquêtes sur les crimes financiers;

- créer une Stratégie sur l'Arctique de la GRC, qui décrira les rôles et les responsabilités de la GRC dans l'Arctique, ses objectifs stratégiques et opérationnels, ainsi que ses plans en matière de vérité et de réconciliation dans le Nord;
- harmoniser ses ressources pour s'assurer que le Programme de l'intégrité frontalière est prêt à réagir aux changements et aux risques associés à la migration irrégulière;
- continuer de renforcer ses partenariats stratégiques et opérationnels avec ses partenaires d'application de la loi transfrontaliers des États-Unis afin de cerner les priorités et les menaces communes et de permettre une mobilisation concernant les pratiques exemplaires pour prévenir et perturber ces menaces;
- en collaboration avec la Police provinciale de l'Ontario, continuer de diriger la Stratégie sur le fentanyl dans le cadre de la Réponse intégrée canadienne au crime organisé, dans le but d'en faire une stratégie axée sur le renseignement, le partenariat et les opérations;
- continuer de coordonner les mesures nationales d'application de la loi et d'appuyer les partenaires internationaux dans leurs activités d'application de la loi afin de perturber les activités criminelles qui utilisent des communications sécurisées;
- accroître la sensibilisation aux défis judiciaires entourant les communications sécurisées, appuyer des modifications législatives pour réglementer les communications chiffrées au Canada, en plus d'élaborer une expertise organisationnelle et des normes d'enquête sur ce sujet pour parvenir à perturber la criminalité organisée transnationale.

Dans le cadre de sa priorité en matière de cybercriminalité, la GRC va :

- travailler en étroite collaboration avec ses partenaires parmi les services de police internationaux dans le cadre de sa participation à un projet international visant à perturber l'écosystème de la cybercriminalité au moyen de plans de campagne.

Pour appuyer les enquêtes fédérales et les personnes qui y contribuent, la GRC va :

- continuer, dans le cadre de son Programme de protection des témoins, d'être disponible pour protéger les témoins qui ont contribué aux enquêtes fédérales;
- continuer d'affecter du personnel hautement spécialisé à l'examen, à l'analyse et à l'interprétation de données complexes au moyen d'outils matériels et logiciels.

Renseignement des Services de police fédérale

Le programme de renseignement de la Police fédérale continuera de fournir des analyses stratégiques et tactiques à l'appui des enquêtes et de la sensibilisation, pour la GRC et ses partenaires d'application de la loi nationaux et internationaux. En 2023-2024, ce programme va :

- améliorer la fonction de renseignement de la GRC, notamment en renforçant les capacités de GI-TI, en élaborant des normes et de politiques nationales ainsi qu'une formation officielle, et en établissant un cadre de gouvernance;

- élaborer des produits de renseignement et des missions de reconnaissance, y compris des images et des instantanés des opérations à l'échelle nationale, concernant les menaces hautement prioritaires, en plus d'établir des rapports de renseignement à l'appui des initiatives horizontales et des engagements du gouvernement du Canada;
- tirer parti des activités de sensibilisation auprès des partenaires et des intervenants nationaux et internationaux au sein des communautés de l'application de la loi, de la sécurité et du renseignement;
- améliorer la capacité internationale de la GRC en élargissant l'empreinte du programme d'initiatives mondiales et en fournissant de la formation sur l'analyse du renseignement dans le cadre de projets de renforcement des capacités, de même qu'en élaborant une capacité internationale de gestion et de recrutement des sources humaines;
- mettre à jour les normes nationales en matière de renseignement et de formation pour créer et maintenir une expertise en la matière qui appuie et fait progresser les buts et les objectifs de la Police fédérale, et élaborer un cheminement de carrière pour les analystes du renseignement de la GRC;
- intégrer des officiers du renseignement spécialisés dans les grands projets et les opérations policières conjointes afin de permettre la transition du renseignement vers les opérations.

Gouvernance nationale des Services de police fédérale

En 2023-2024, la Police fédérale entreprendra un réalignement complet de ses ressources afin de mieux s'ajuster aux menaces les plus élevées et pour permettre une réponse plus agile aux menaces émergentes; la Police fédérale mettra l'accent sur son personnel grâce à une amélioration du leadership et en renforçant le perfectionnement des employés au moyen de possibilités d'apprentissage en ligne et en personne, tout en travaillant à l'élaboration d'un programme de formation complet pour les ressources de la Police fédérale. Les travaux en cours visant à améliorer la technologie de l'information et à intégrer les données administratives et opérationnelles constituent également une priorité en 2023-2024.

Opérations internationales

En 2023-2024, la Police fédérale continuera de mettre en œuvre sa vision de la capacité internationale de la GRC dans le but de prévenir et de perturber la criminalité à l'étranger avant qu'elle ne touche les Canadiens et leurs alliés au pays. De nouveaux processus et mécanismes visant à mieux intégrer le renseignement à la planification et à la prise de décisions amélioreront la gerance qu'assure la Police fédérale de son réseau international. La préparation de nouveaux postes internationaux à compter de 2024-2025 jettera également les bases d'une modernisation importante de l'empreinte de la Police fédérale à l'étranger. Le développement de nouvelles capacités spécialisées à l'étranger, en partenariat avec différents secteurs de programme de la GRC, permettra au réseau international de mieux diriger des opérations à impact élevé pour les

années à venir. Les intérêts mondiaux du Canada en matière de prévention du crime seront également soutenus par de nouveaux projets de renforcement des capacités pour contrer le terrorisme dans les régions de l'Asie-Pacifique, de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, ainsi que le passage de migrants clandestins au Mexique et en Colombie.

Conformément à ces objectifs, la GRC, dans le cadre de l'Arrangement sur la police civile au Canada, continuera de déployer des opérations de paix pour sécuriser les États fragiles et touchés par des conflits partout dans le monde, en particulier en Ukraine, en Haïti et en Afrique de l'Ouest. Ce faisant, conformément à la politique du Canada en matière d'aide internationale féministe, la GRC s'efforcera de faire progresser le rôle des femmes dans le maintien de la paix et de la sécurité à l'échelle mondiale. L'obligation de diligence envers le personnel déployé dans plus de 40 pays continuera d'être au centre des efforts de la Police fédérale pour concrétiser la vision de bâtir une gamme de capacités internationales de calibre mondial afin de protéger le Canada contre les menaces transnationales au-delà de nos frontières, et pour faire progresser les intérêts des services de police canadiens à l'échelle mondiale.

Résultat prévu : Les institutions démocratiques et sociales les plus fondamentales du Canada sont sécurisées en assurant la sécurité et la sûreté des personnes protégées, des sites, des événements gouvernementaux et des transporteurs aériens canadiens

Opérations de protection

La GRC continuera de fournir des services de protection lors des événements importants dirigés par le gouvernement, pour les sites désignés, et pour les personnes identifiées dans les règlements de la GRC et désignées par le ministre de la Sécurité publique. Elle continuera également à fournir des agents de la GRC spécialement formés à bord de certains aéronefs immatriculés au Canada. Elle continuera de moderniser les opérations de protection grâce à la mise en œuvre de modifications touchant les opérations et la gouvernance, notamment :

- continuer d'appuyer l'engagement du ministre de la Sécurité publique de renforcer la sécurité des ministres et des parlementaires;
- élaborer, avec les principaux intervenants internes, un programme de formation qui permettra l'entrée des nouveaux cadets directement dans le programme des Services de protection;
- s'assurer que les ressources de la GRC à l'échelle au pays correspondent à la demande opérationnelle.

Analyse comparative entre les sexes plus

Le programme des Services spéciaux internationaux de la GRC continuera de faire progresser un certain nombre d'initiatives à l'appui de la stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion de la GRC, notamment :

- accroître la sensibilisation et promouvoir l'accès à la formation obligatoire sur la diversité, les cultures et la lutte contre le racisme;
- faire de la diversité une pierre angulaire des efforts de recrutement;
- poursuivre sur la lancée des progrès réalisés dans la représentation des femmes déployées à l'étranger.

Afin de comprendre les incidences de la diversité dans les politiques et les procédures gouvernementales, tout le personnel du Programme d'opérations policières internationales de paix et de maintien de la paix de la GRC continuera de suivre la formation en ligne sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) offerte par Femmes et Égalité des genres Canada.

Dans le même ordre d'idées, afin d'améliorer la capacité des policiers canadiens à offrir des programmes sexospécifiques, les objectifs du programme **Femmes, paix et sécurité**ⁱ continueront d'être un sujet clé de toutes les séances de formation de la GRC sur les opérations internationales de soutien de la paix par les services de police, que doivent suivre les agents avant leur déploiement à l'étranger. Ces séances portent sur des sujets comme les rôles liés au genre, l'intégration des questions d'égalité des genres et l'ACS Plus, ainsi que sur les engagements du programme Femmes, paix et sécurité.

Le Programme de protection des témoins continue d'appliquer l'ACS Plus dans le cadre de son processus d'admission des bénéficiaires du Programme. Au cours de l'année, chaque témoin protégé fera l'objet d'une série d'évaluations et le programme élaborera un plan pour répondre à ses besoins uniques en matière de sécurité. De plus, le programme poursuivra ses efforts ciblés en matière de dotation pour employer des membres ayant des expériences et des antécédents variés, afin de mieux refléter l'évolution des besoins du programme et l'environnement dans lequel il fonctionne.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies (NU) et objectifs de développement durable des NU

Objectif de développement durable n° 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

- Les activités du Programme d'opérations policières internationales de paix et de maintien de la paix de la GRC sont façonnées par une rigoureuse analyse comparative entre les sexes, et sont adaptées pour faire progresser le programme Femmes, paix et sécurité. En 2023-2024, le Programme contribuera à l'élaboration du nouveau Plan d'action national du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité. Il travaillera également à déployer un effectif diversifié dans le cadre de missions, en vue d'atteindre ou de dépasser les cibles établies par l'ONU en matière de participation de femmes policières aux opérations de paix internationales.

Objectif de développement durable no 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- La GRC continue d'appuyer l'[Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix](#)ⁱⁱ, en collaborant avec le service de police de la Zambie pour établir des initiatives bilatérales d'assistance technique et de formation. Cet appui contribuera aux efforts de renforcement des capacités visant à former des professionnelles du secteur de la sécurité et à accroître le déploiement de femmes dans les opérations de la paix internationales. Les travaux liés à ce projet sont en cours et la GRC continuera d'appuyer la participation entière et significative des femmes dans les opérations de paix.

Innovation

La Police fédérale s'est engagée à renforcer et à maintenir une capacité d'enquête spécialisée qui s'adapte à la nature évolutive de son environnement opérationnel. Pour améliorer l'efficacité et l'efficacité de ses enquêtes, la Police fédérale modernise ses efforts en matière de recrutement, de formation et de maintien en poste d'un effectif diversifié et compétent dans le cadre du Projet des enquêteurs criminels civils. Ce projet vise le recrutement de fonctionnaires ayant des antécédents divers et l'expertise spécialisée requise pour les rôles d'enquêteur criminel civil. En 2023-2024, le projet poursuivra la transformation opérationnelle nécessaire pour assurer l'intégration et le maintien en poste durables des enquêteurs criminels civils au sein de la Police fédérale. Une stratégie de recrutement, un processus d'intégration et un programme de formation continuent d'être peaufinés pour répondre aux exigences opérationnelles de la Police fédérale.

En 2023-2024, la Police fédérale continuera de mettre en œuvre sa vision de la capacité internationale de la GRC dans le but de prévenir et de perturber la criminalité à l'étranger avant qu'elle ne touche les Canadiens et leurs alliés au pays. De nouveaux processus et mécanismes, dont l'Évaluation internationale mixte de la menace et l'Examen intégré du réseau, visent à mieux intégrer le renseignement à la planification et à la prise de décisions afin d'améliorer la gérance qu'assure la Police fédérale de son réseau international.

Le Programme de protection des témoins continuera d'explorer et de mettre en œuvre diverses initiatives pour améliorer davantage son service aux témoins protégés, envisageant notamment de nouvelles technologies pour faciliter une communication sécuritaire et efficace avec ces personnes.

L'Unité des opérations secrètes de la Police fédérale cherche à mettre en œuvre une capacité de collaboration accrue avec les divisions grâce à l'utilisation de SharePoint et à la prise de notes numériques dans le cadre des opérations.

Le Groupe des crimes graves et du crime organisé de la Police fédérale continuera de miser sur ses systèmes efficaces de collecte de données pour prendre des décisions éclairées et appuyer les opérations, ce qui comprend ce qui suit :

- élaborer un portefeuille d'analystes principaux du renseignement de source ouverte;
- accroître sa spécialisation technique en ce qui concerne les spécifications des logiciels et du matériel informatique de communications sécurisées, et l'analyse des données connexes qui est requise.

Principaux risques

La Police fédérale s'efforce continuellement de suivre le rythme de l'évolution constante du contexte des menaces criminelles, en particulier grâce à sa capacité de comprendre les technologies qui soutiennent les activités criminelles et de s'y adapter. Les risques pour la sécurité et la sûreté des Canadiens s'étendent désormais à des menaces plus insidieuses et cachées qui portent atteinte au bien-être économique, démocratique, environnemental et social. Étant donné son mandat si vaste et exigeant, et compte tenu des ressources urgentes qui sont requises pour répondre aux demandes connexes, la Police fédérale doit procéder par ordre de priorité et transformer sa structure de gouvernance afin de fonctionner en tant que programme national moderne et centralisé. Plus particulièrement, l'incapacité d'attirer et de maintenir en poste des employés possédant les compétences spécialisées requises, par exemple une expertise en matière de criminalité financière et de cybercriminalité, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, pose un risque important pour l'efficacité opérationnelle de la Police fédérale. La Police fédérale continuera de mettre en œuvre des stratégies novatrices pour atténuer ce risque, comme le recrutement d'un effectif diversifié et moderne.

Du point de vue des opérations de paix internationales, l'exécution des programmes comporte deux principaux risques :

- les pressions liées au recrutement qui touchent l'ensemble des organismes d'application de la loi canadiens font en sorte qu'il est difficile d'attirer des policiers compétents pour participer à des opérations de paix à l'étranger;
- l'insécurité et l'instabilité croissantes de certains États fragiles qui sont touchés par des conflits réduisent la capacité de la GRC de participer à certaines missions d'opérations de maintien de la paix, en raison d'un niveau inacceptable de risque par rapport à l'obligation de diligence envers le personnel policier. Par extension, cela complique aussi le recrutement d'agents de police.

Résultats prévus pour les Services de police fédérale

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle Services de police fédérale, les résultats prévus, les indicateurs de résultats, les cibles et les dates cibles pour l'exercice 2023-2024 ainsi que les résultats réels des trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2019-2020	Résultat réel 2020-2021	Résultat réel 2021-2022
La population canadienne et les intérêts du Canada sont protégés contre les menaces criminelles graves et complexes	Pourcentage de dossiers classés dirigés par la Police fédérale qui ont mené à des accusations	À déterminer ⁱⁱⁱ	Le 31 mars 2024	Non disponible ^{iv}	Non disponible ^v	Non disponible ^{vi}
	Degré auquel la police fédérale a perturbé les activités et réseaux criminels au pays et à l'étranger	Au moins 3	Le 31 mars 2024	Non disponible ^{vii}	Non disponible ^{viii}	Non disponible ^{ix}
	Pourcentage de partenaires policiers et d'intervenants qui sont d'accord que la GRC intervient efficacement dans les cas de menaces à la sécurité nationale, le crime organisé transnational et les crimes graves ainsi que la cybercriminalité	75 %	Le 31 mars 2024	76 %	62 %	59 %
Les institutions démocratiques et sociales les plus fondamentales du Canada sont sécurisées en assurant la sécurité et la sûreté des personnes protégées, des sites, des événements gouvernementaux et des transporteurs aériens canadiens ^x	Pourcentage de partenaires policiers et d'intervenants de la police fédérale qui sont d'accord avec l'énoncé « Les opérations de protection contribuent à assurer la sécurité du public et des intérêts canadiens »	À déterminer ^{xi}	Le 31 mars 2024	Non disponible ^{xii}	Non disponible ^{xiii}	Non disponible ^{xiv}

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de la GRC sont accessibles dans [l'Infobase du GC](#) ^{xv}.

Dépenses budgétaires prévues pour les Services de police fédérale

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle les Services de police fédérale, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2023-2024 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires, 2023-2024 (inscrites au budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026
1 029 516 722	1 029 516 722	1 026 809 275	1 028 014 863

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de la GRC sont accessibles dans [l'Infobase du GC](#) ^{xvi}.

Ressources humaines prévues pour les Services de police fédérale

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle pour l'exercice 2023-2024 et les deux exercices suivants.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2025-2026
4 982	4 984	4 965

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de la GRC sont accessibles dans [l'Infobase du GC](#) ^{xvii}.

Services de police spécialisés

Description

À l'externe, la GRC fournit à tous les organismes canadiens d'application de la loi des services techniques et spécialisés, notamment une formation avancée concernant l'application de la loi, des dépôts nationaux de données criminelles; l'accès à la réglementation et la délivrance des permis touchant les armes à feu; des outils et des services d'enquête entre autres dans les domaines des sciences judiciaires, de l'identification, des armes à feu et de l'exploitation des enfants. À l'interne, un éventail de services techniques sont fournis pour faire avancer les opérations de la GRC, telles que la collecte de preuves numériques, la prestation d'outils de technologie de l'information policière et la mise en œuvre des normes de sécurité touchant le personnel et le Ministère.

Faits saillants de la planification

Le Plan stratégique 2021-2026 des Services de police spécialisés fournit la vision qui orientera l'évolution, la modernisation et l'amélioration continue des services pour l'évolution, la modernisation et l'amélioration continue de nos services de police exemplaires. Tout au long de l'année, les Services de police spécialisés appuieront des initiatives visant à atteindre les résultats qui sont énoncés dans ce Plan stratégique et qui s'harmonisent avec le plan stratégique Vision 150 et au-delà de la GRC.

Résultat prévu : Des services de police spécialisés modernes et des technologies soutiennent la population et les organismes d'application de la loi

Services canadiens d'enquête et d'application de la loi en matière d'armes à feu

Les Services d'enquête et d'application de la loi en matière d'armes à feu appuieront et renforceront la capacité des partenaires d'application de la loi et des partenaires du système de justice pénale à lutter contre la contrebande, le trafic et la mauvaise utilisation des armes à feu. En 2023-2024, le programme mettra l'accent sur l'amélioration des connaissances, auprès des partenaires d'application de la loi, en ce qui concerne les procédures d'enquête relatives aux armes à feu, ainsi que sur l'amélioration de l'accès des partenaires aux services de soutien aux enquêtes. Le programme mobilisera les partenaires et les intervenants pour intégrer les données et les renseignements dans les activités, et pour accroître la sensibilisation à la valeur du dépistage des armes à feu. Le programme collaborera aussi avec le Groupe national de coordination contre la cybercriminalité pour assurer une surveillance du Web et du Web clandestin afin de lutter contre la vente et l'achat illicites d'armes à feu et de pièces d'armes à feu produites par impression en trois dimensions.

Délivrance de permis et enregistrement des armes à feu au Canada

Le Programme d'enregistrement et de délivrance de permis d'armes à feu s'est engagé à améliorer la sécurité publique et à réduire le risque de préjudice découlant de la mauvaise utilisation des armes à feu. À l'appui de ce résultat, le programme améliorera l'accès aux services de réglementation sur les armes à feu et veillera à la diffusion rapide et exacte de l'information. Les initiatives menées tout au long de la période visée comprendront la mise en œuvre nationale de nouveaux services en ligne pour les permis, y compris les permis pour mineurs et pour entreprises, ainsi que la migration vers la nouvelle plateforme des services en ligne pour les personnes et les entreprises. Le programme poursuivra également la mise en œuvre de nouvelles restrictions relatives au transfert d'armes de poing aux personnes exemptées^{xviii}. Le programme continuera enfin de mettre en œuvre la Solution de services en ligne du Programme canadien des armes à feu, qui vise à améliorer l'expérience des utilisateurs et à automatiser certains services axés sur les clients, le tout dans le but de réaliser des gains d'efficience et de moderniser les systèmes.

Service canadien de renseignements criminels

Le Service canadien de renseignements criminels fournira des renseignements pertinents et exacts en temps voulu, ainsi que des analyses approfondies des questions liées au crime organisé et aux marchés criminels afin de mieux éclairer les organismes d'application de la loi lors de la coordination et de la priorisation des décisions liées au ciblage. Au cours de la période visée, le programme mettra l'accent sur les efforts visant à s'assurer que les renseignements exploitables sont fournis aux décideurs, à améliorer la collaboration avec les partenaires, et à perfectionner les capacités de son effectif.

À l'appui de ces résultats, le programme renforcera le processus intégré d'évaluation des menaces, peaufinera les critères communs de menace et augmentera la représentation visuelle des données dans les produits de renseignement. Les flux de travail seront améliorés et automatisés pour renforcer la collecte et l'analyse des données, ce qui comprendra l'application des principes modernes d'équité, de diversité et d'inclusion. De plus, le programme continuera de collaborer avec le programme de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI-TI) afin d'élaborer un nouveau système de renseignement pour les crimes graves et le crime organisé.

Services des sciences judiciaires et de l'identité

Au cours de la période visée, les Services des sciences judiciaires et de l'identité amélioreront leurs systèmes de collecte de données, leur capacité de fournir les services médico-légaux et le filtrage de sécurité en temps opportun, ainsi que les capacités et les aptitudes globales de leur effectif. À l'appui de ces résultats, le programme concentrera ses efforts sur plusieurs initiatives, notamment les suivantes :

- s'appuyer sur les principes d'une gestion moderne de l'information pour appliquer les mises à jour au Système de gestion de l'information de laboratoire;
- mettre en pratique des processus de travail modernisés afin de réduire les délais de traitement à l'interne;
- élargir les partenariats, la capacité et les contributions au Réseau canadien intégré d'identification balistique, afin d'aider à mettre les dossiers en corrélation et pour améliorer les temps de réponse;
- former le personnel pour mettre en œuvre le nouveau logiciel d'ADN, qui facilitera l'interprétation de mélanges d'ADN complexes.

Collège canadien de police

Le Collège canadien de police s'est engagé à répondre à l'évolution des besoins de formation parmi les organismes d'application de la loi. Au cours de la période visée, le Collège s'efforcera d'accroître les connaissances et les compétences spécialisées, tout en améliorant l'accessibilité de l'apprentissage et les options de prestation de cette formation. Pour ce faire, le Collège va :

- rechercher des partenariats stratégiques avec le milieu universitaire et les communautés de praticiens afin d'améliorer son profil en tant que centre de connaissances pour les services de police au Canada;
- collaborer avec les partenaires policiers et non policiers pour appuyer une approche multidisciplinaire concernant les activités et les besoins de formation, les tendances du milieu universitaire et l'élaboration de cours;
- ajouter d'autres programmes axés sur l'ACS Plus, le cas échéant, pour se conformer aux stratégies continues du gouvernement du Canada;
- intégrer une nouvelle plateforme d'apprentissage numérique pour joindre davantage de clients et améliorer l'expérience globale des utilisateurs;
- appliquer les pratiques exemplaires découlant des ajustements apportés pendant la pandémie de COVID-19 pour améliorer l'exécution des programmes et la résilience globale des opérations.

Enfin, le Collège mettra en œuvre la dernière phase d'un modèle proportionné de recouvrement des coûts afin d'appuyer la viabilité financière à long terme, tout en demeurant concurrentiel par rapport aux établissements d'enseignement semblables partout au pays. Cela permettra de composer avec la hausse des coûts de prestation d'une formation de grande qualité, tout en demeurant abordable et accessible pour les partenaires policiers partout au Canada et à l'étranger.

Services d'enquêtes spécialisées et de nature délicate

En 2023-2024, les Services d'enquêtes spécialisées et de nature délicate se concentreront sur : l'amélioration de l'accès des organismes d'application de la loi aux outils et aux bases de

données; l'amélioration de la collaboration avec les partenaires; et le renforcement des capacités de leur effectif. À l'appui de ces résultats, le Centre national contre l'exploitation des enfants va :

- identifier les délinquants et les enfants victimes;
- recueillir et communiquer des renseignements;
- participer à des produits de recherche pertinents sur le plan opérationnel;
- fournir un soutien aux services de police partenaires;
- élaborer et mettre en œuvre des innovations technologiques et des techniques d'enquête spécialisées.

Le Centre continuera de fournir du renseignement et d'identifier les victimes et les délinquants dans la base de données internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants d'INTERPOL. Le Centre national contre l'exploitation des enfants développera également de nouveaux partenariats nationaux et internationaux ainsi que des collaborations avec le secteur privé, en plus d'élargir les partenariats existants.

Enfin, les Services d'enquêtes spécialisées et de nature délicate continueront de prioriser la santé et le bien-être de leur personnel. Des outils, des techniques, des stratégies et des séances de formation fondés sur des données probantes seront diffusés et mis en œuvre tout au long de l'année pour accroître la résilience et la croissance personnelle.

Services spécialisés d'enquêtes techniques

Les Services d'enquête techniques et spécialisés fourniront des capacités d'obtention des preuves numériques et de preuves recueillies dans le cadre d'une surveillance physique ou électronique, de manière légale et conforme à la Charte. Au cours de la période visée, dans le cadre des efforts visant à appuyer les opérations de la GRC, le programme permettra : d'accroître l'accès aux outils, aux technologies et à l'équipement modernes; d'améliorer la collaboration avec les partenaires et les intervenants; et d'améliorer les capacités du programme. Le programme comblera les lacunes technologiques cernées et examinera les nouvelles technologies pour améliorer la sécurité physique des biens, des personnes protégées et du public.

Sécurité ministérielle

La Division de la sécurité ministérielle est essentielle à tous les aspects de la capacité de la GRC de remplir son mandat. En 2023-2024, la Sécurité ministérielle mettra l'accent sur : l'amélioration des contrôles de sécurité; l'amélioration de l'accès des intervenants aux orientations, aux outils et aux ressources; et la gestion uniformisée de la sécurité au moyen d'une surveillance continue. À l'appui de ces résultats, la Sécurité ministérielle continuera de se moderniser et de s'adapter à un paysage de la sécurité en constante évolution. Le programme visera à aider les secteurs d'activité de la GRC à réaliser leurs initiatives de transformation, en s'assurant de comprendre les risques liés à l'utilisation des technologies contemporaines, tout en favorisant un service de police novateur, agile, connecté et numériquement engagé. Les efforts

appuieront également la mise en œuvre d'une Évaluation de sécurité et autorisation (ESA) des installations ministérielles afin d'assurer la sécurité du personnel, des biens et de l'infrastructure.

De plus, la Sécurité ministérielle mettra en œuvre un programme complet et robuste de gestion des risques internes qui comprendra un Programme de signalement des événements de sécurité, notamment au moyen d'un portail intégré au système permettant de signaler les atteintes à la sécurité et de gérer les événements de sécurité.

Services opérationnels de GI-TI

Les Services opérationnels de GI-TI continueront de faire progresser la Stratégie en matière de services de police numériques « La GRC branchée », qui vise à s'assurer que la GRC dispose des technologies adéquates pour permettre et soutenir des services de police à l'ère du numérique. Au cœur de ces efforts, l'accent sera mis sur la transformation numérique et la modernisation afin de mieux relier l'organisation à ses partenaires et aux collectivités qu'elle sert. Au cours de la période visée, le programme augmentera l'accessibilité des données, modernisera les espaces de travail numériques, améliorera la maturité de la GI-TI et améliorera les systèmes et les processus d'information. Plus précisément, les Services opérationnels de GI-TI accorderont la priorité à : la mise en œuvre d'espaces de travail numériques modernes (p. ex., pour l'utilisation de Microsoft Teams), aux opérations de sécurité des TI, aux programmes infonuagiques publics; à la gestion de l'information sur la collaboration numérique; et à la gestion des services de technologie de l'information.

Groupe national de coordination contre la cybercriminalité

Le Groupe national de coordination contre la cybercriminalité permettra aux organismes d'application de la loi canadiens de réduire la menace, le nombre de victimes et les répercussions de la cybercriminalité au Canada. En 2023-2024, le programme va :

- soutenir les enquêtes multinationales sur la cybercriminalité, y compris en ce qui a trait au renseignement, à la coordination opérationnelle et aux ressources déployées à l'échelle internationale;
- fournir une capacité d'analyse comportementale appliquée à la cybercriminalité pour les enquêtes sur des cybercrimes;
- fournir une orientation concernant les capacités techniques des organismes canadiens d'application de la loi, ainsi qu'un accès à ces capacités.

Le programme continuera d'appuyer la mise en œuvre de la Solution nationale en matière de cybercriminalité, tout en travaillant à l'atteinte de la pleine capacité opérationnelle en 2024. La Solution nationale en matière de cybercriminalité est un nouveau système de gestion de l'information qui comprendra un portail sécurisé pour échanger et enrichir les données sur la cybercriminalité à des fins d'application de la loi. La solution comprendra également un site

Web de signalement destiné au public, pour permettre aux personnes et aux entreprises de signaler les incidents de cybercriminalité et de fraude. Cela permettra une meilleure compréhension de la nature et l'ampleur de la cybercriminalité et de la fraude au Canada, tout en appuyant les enquêtes des forces de l'ordre, le Centre antifraude du Canada et le Groupe national de coordination contre la cybercriminalité.

Parallèlement, le Centre antifraude du Canada et le Groupe national de coordination contre la cybercriminalité continueront à :

- mettre la dernière main au Système national de signalement des incidents de cybercriminalité et de fraude, y compris son volet de signalement des rançongiciels;
- acquérir une meilleure compréhension des tendances et des menaces en matière de cybercriminalité et de fraude, et élargir la compréhension de l'environnement en constante évolution de la cybercriminalité et de la fraude au Canada;
- participer à des activités de coordination et d'harmonisation afin d'uniformiser les efforts d'enquête sur la cybercriminalité entre plusieurs administrations et organismes;
- soutenir les capacités d'enquête des forces de l'ordre concernant l'utilisation de la cryptomonnaie par les cybercriminels et les fraudeurs.

Analyse comparative entre les sexes plus

- Dans le cadre du renouvellement de la gouvernance de la Sécurité ministérielle, l'ACS Plus continuera d'être appliquée à de nombreux processus de sécurité du personnel, y compris, mais sans s'y limiter, les questionnaires, le guide sur le filtrage sécuritaire et les processus d'enquête de sécurité.
- Le Centre antifraude du Canada et le Groupe national de coordination contre la cybercriminalité demeurent engagés à appliquer les principes de l'ACS Plus. Le programme continuera de faire progresser l'analyse statistique avancée et les fonctions du renseignement opérationnel liées à l'ACS Plus afin d'analyser les rapports et les données sur la cybercriminalité au Canada. En respectant les exigences en matière de protection des renseignements personnels, le Groupe national de coordination contre la cybercriminalité recueillera, auprès des Canadiens faisant des signalements, des données sur le genre et l'identité, le statut d'Autochtone, l'âge, les langues parlées, l'origine ethnique et l'appartenance à un groupe présentant un risque potentiellement accru de victimisation – comme les nouveaux arrivants au Canada ou les personnes issues de groupes à faible revenu – afin d'éclairer les politiques et les approches opérationnelles.
- Le Programme canadien des armes à feu continuera de mettre en œuvre des initiatives visant à donner suite à l'ACS Plus qui a permis de cerner une possibilité d'améliorer la prestation des services aux clients, tout en tenant compte des problèmes d'accessibilité associés à l'âge, au lieu de résidence, au statut d'Autochtone, aux personnes handicapées

et au genre. Le programme mettra en œuvre un système de prestation de services par multiples canaux, l'accent étant toutefois mis sur le numérique, afin de permettre aux clients d'interagir avec le programme en ligne, par téléphone ou par la poste. Tous les services Web respecteront les normes existantes, de façon à garantir qu'ils sont accessibles, utilisables, interopérables, adaptés aux appareils mobiles et multilingues. Le programme continuera de mener des recherches auprès des utilisateurs et des tests d'utilisabilité, et s'appuiera sur les résultats pour éclairer la conception et l'élaboration de services en ligne. Une optique d'ACS Plus éclairera la stratégie de recrutement aux fins de la recherche sur les utilisateurs et des tests d'utilisabilité, afin d'encourager les participants parmi les divers groupes.

- Les Services opérationnels de GI-TI se concentreront sur l'attraction et l'embauche d'employés parmi les groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi, de façon à accroître la représentation au sein de l'effectif. Les plans comprennent une mobilisation accrue des étudiants en TI qui se déclarent autochtones, ainsi que l'affichage de possibilités d'emploi à l'intention de personnes en situation de handicap, car le Programme de GI-TI met en œuvre un modèle de travail hybride durable.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies (NU) et objectifs de développement durable des NU

Objectif de développement durable n° 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- L'informatique et le génie demeurent des domaines dominés par les hommes. Par conséquent, les Services opérationnels de GI-TI continueront d'utiliser des processus d'emploi transparents et des plans de gestion des talents pour encourager et promouvoir les femmes, à tous les échelons, à participer et à obtenir des chances égales pour des postes de direction.

Objectif de développement durable n° 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

- Les Services d'enquêtes spécialisés et de nature délicate continueront de mener des enquêtes en ligne sur l'exploitation sexuelle des enfants, d'identifier les victimes et de les sortir de situations de violence, et traduiront les délinquants en justice, y compris ceux qui commettent des infractions à l'étranger.

Innovation

- Le projet de Solution de services en ligne du Programme canadien des armes à feu, dans le cadre du Programme des services opérationnels de GI-TI, continuera d'examiner les options d'une solution infonuagique d'analyse des virus, car les solutions précédemment

identifiées n'étaient pas viables. Des solutions de mise à l'essai automatisées seront explorées, et l'on s'attend à ce que ces outils soient utilisés pour les essais de contrôle de la qualité de toutes ses applications. La numérisation des services et des processus réduira la nécessité de recourir à la saisie manuelle des données, tandis que la validation automatisée des données permettra un processus décisionnel plus efficace. En fin de compte, ces mesures se traduiront par de plus amples occasions d'explorer de nouvelles façons de fournir aux Canadiens des services modernes, simples et efficaces dans le cadre du Programme canadien des armes à feu.

- Le Centre antifraude du Canada et le Groupe national de coordination contre la cybercriminalité continueront de s'appuyer sur l'expérimentation pour relever les défis que posent les cybercriminels et les fraudeurs qui adaptent constamment leurs méthodes. Le programme continuera de développer un logiciel agile pour permettre aux Canadiens de signaler plus facilement les cybercrimes et les fraudes dont ils sont victimes. Il transformera également la façon dont les partenaires d'application de la loi échangent et enrichissent l'information liée à la cybercriminalité, grâce à l'adoption et au perfectionnement continu de la Solution nationale en matière de cybercriminalité. Enfin, de nouvelles technologies seront utilisées pour aider les partenaires à transférer de grands ensembles de données de manière chiffrée, pour aider les services de police à analyser les données et à faire des recherches sur menaces de cybercriminalité comme celles liées aux attaques d'hameçonnage.

Principaux risques

D'après l'analyse de l'environnement 2020 de la GRC^{xix}, les Services de police spécialisés ont cerné plusieurs risques et possibilités connexes à aborder dans les années à venir :

- suivre les changements technologiques et les intégrer;
- développer une approche proactive et alignée pour gérer les priorités concurrentes et les faire avancer;
- attirer des talents et les retenir pour répondre aux besoins en matière de compétences nouvelles et existantes;
- perfectionner la main-d'œuvre pour répondre aux tendances technologiques et aux environnements de travail numériques en constante évolution;
- échanger des connaissances et collaborer dans le but d'améliorer les solutions techniques et opérationnelles et en développer de nouvelles;
- soutenir la transparence et l'ouverture grâce à de nouvelles idées, de nouveaux outils et de nouveaux processus;
- coordonner les fonctions administratives et les processus opérationnels de l'organisation;
- obtenir un financement pour assurer la viabilité à long terme du programme.

Résultats prévus pour les Services de police spécialisés

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle les Services de police spécialisés, les résultats prévus, les indicateurs de résultats, les cibles et les dates cibles pour l'exercice 2023-2024 ainsi que les résultats réels des trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2019-2020	Résultat réel 2020-2021	Résultat réel 2021-2022
Des services de police spécialisés modernes et des technologies soutiennent la population et les organismes d'application de la loi ^{xx}	Pourcentage de demandes de services que les laboratoires judiciaires satisfont dans les délais (par programme) :					
	Biologie	80 %	Le 31 mars 2024	52 %	51 %	62 %
	Toxicologie	80 %	Le 31 mars 2024	47 %	50 %	33 %
	Identification des armes à feu et des marques d'outils	80 %	Le 31 mars 2024	86 %	66 %	82 %
	Bureau national de lutte contre la contrefaçon	80 %	Le 31 mars 2024	37 %	91 %	98 %
	Analyse des traces	80 %	Le 31 mars 2024	63 %	68 %	84 %
	Pourcentage de partenaires policiers et des intervenants qui sont d'accord avec l'énoncé « Dans l'ensemble, la GRC fournit des services scientifiques, techniques et d'enquête de grande qualité » ^{xxi}	80 %	Le 31 mars 2024	75 %	71 %	69 %
Pourcentage des partenaires d'application de la loi du Groupe national de coordination contre la cybercriminalité (GNC3) qui sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'énoncé suivant : « Mon organisation est satisfaite de l'aide ou du soutien à l'investigation fourni par le GNC3 et le Centre antifraude du Canada » ^{xxii}	80 %	Le 31 mars 2024	Non disponible ^{xxiii}	Non disponible ^{xxiv}	72 %	

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de la GRC sont accessibles dans [l'Infobase du GC^{xxv}](#).

Dépenses prévus pour les Services de police spécialisés

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle les Services de police spécialisés, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2023-2024 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires, 2023-2024 (inscrites au budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026
610 000 207	610 000 207	610 205 670	587 817 590

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de la GRC sont accessibles dans [l'Infobase du GC^{xxvi}](#).

Ressources humaines prévues pour les Services de police spécialisés

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle pour l'exercice 2023-2024 et les deux exercices suivants.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2025-2026
4 111	4 136	4 099

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de la GRC sont accessibles dans [l'Infobase du GC^{xxvii}](#).

Services de police contractuels et autochtones

Description

Dans le cadre des ententes de services de police, la GRC fournit des services de police pour répondre aux besoins des provinces (à l'exception de l'Ontario et du Québec) et des territoires, ainsi qu'aux besoins des municipalités et des collectivités autochtones, notamment par l'intermédiaire du Programme des services de police des Premières Nations et des Inuit. Ces services englobent l'administration générale de la justice, soit le maintien de la paix, la prévention de la criminalité et l'accomplissement de toutes les tâches énoncées en vertu des lois du Canada ou des lois des provinces et des territoires respectifs.

Faits saillants de la planification

Résultat prévu : La GRC offre des services de police contractuels modernes

Intervention policière et désamorçage

La GRC poursuivra ses efforts pour moderniser la formation sur les interventions policières et améliorer l'imputabilité, la transparence et la communication concernant son utilisation d'options d'intervention policière. Elle appuiera également un examen externe complet de la formation actuelle sur le désamorçage afin d'assurer les résultats les plus sécuritaires possibles, tant pour les policiers que pour la population canadienne. Les consultations auprès de divers groupes, dont les collectivités racisées, continueront de faire progresser cette priorité importante.

Au cours de la prochaine année, la GRC continuera de faire progresser un certain nombre de projets liés à l'équipement d'intervention, y compris l'approvisionnement d'un nouveau pistolet et d'articles d'intervention moins létaux, comme une arme à impulsions mise à jour et un gilet pare-balles léger. Dans le but d'accroître la sécurité communautaire, la GRC appuiera les investissements visant à accroître les options, les connaissances, les compétences et les capacités de désamorçage policier, tout en faisant la promotion des normes nationales aux fins d'intervention en cas de crise. De même, le programme national de stations de transmissions opérationnelles entreprendra un examen semblable des politiques et des procédures opérationnelles normalisées qu'utilisent les répartiteurs du 911 qui assistent les policiers qui répondent à un appel.

En 2023-2024, la GRC publiera son [Rapport annuel sur les options d'intervention policière](#),^{xxviii} qui décrira l'utilisation que fait la GRC des options d'intervention policière en 2022, ainsi que les tendances au cours des 12 dernières années. De plus, la GRC continuera d'examiner et d'évaluer son Programme des incidents critiques et son Programme de gestion des urgences, qui concernent l'intervention en cas incidents critiques complexes, de catastrophes naturelles et d'événements majeurs.

Poursuivant les travaux du groupe de travail sur le désamorçage et l'intervention en cas de crise, qui a été mis sur pied avec une représentation des services de police de partout au Canada dans le cadre de la Table ronde nationale des chefs de police, la GRC et les chefs de police canadiens continueront de collaborer pour normaliser et améliorer les options d'intervention policière et d'améliorer les options d'intervention policière et la formation fondée sur des données probantes. En 2023-2024, la GRC et le groupe de travail poursuivront leurs efforts visant à adopter un modèle moderne, national et normalisé de recours à la force et d'intervention en cas de crise qui renforce l'accent qui est mis sur le désamorçage, en soulignant la préservation et le caractère sacré de la vie et qui sensibilise davantage le public à la fréquence et à la complexité des interactions policières. Ces efforts viseront aussi à encourager les investissements pour appuyer la recherche fondée sur des données probantes, les cadres stratégiques et l'équipement nécessaire à la formation sur le désamorçage et sur les interventions policières, à l'échelle du Canada. Ce

travail sera fondé sur une approche axée sur la personne en matière de services de police, axée sur la préservation de la vie et le devoir de diligence.

Criminalité en milieu rural

Afin de lutter contre la criminalité en milieu rural, la GRC poursuivra l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives adaptées aux caractéristiques uniques et diversifiées des collectivités qu'elle dessert. La GRC continuera également de tenir à jour la boîte à outils pour la réduction de la criminalité en milieu rural, qui sert de dépôt d'initiatives et de programmes mis en œuvre par les divisions de la GRC pour lutter contre la criminalité en milieu rural. En 2023, la GRC mettra sur pied une communauté de praticiens visant à prévenir et à réduire le crime en vue d'améliorer l'échange de renseignements entre les divisions et d'approfondir les connaissances sur les tendances actuelles ou émergentes en matière de prévention ou de réduction du crime.

Justice réparatrice

La GRC collabore avec les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et régionaux en vue d'accroître le recours à la justice réparatrice, ainsi qu'aux renvois aux programmes de justice communautaires et autochtones. Pour atteindre son objectif d'une augmentation de 5 % du nombre de renvois aux programmes de justice réparatrice, la GRC sensibilisera davantage les employés grâce à la formation, en plus de renforcer les liens avec les organismes locaux de justice réparatrice et d'améliorer les outils et les ressources de la GRC, comme les formulaires de renvoi, la formation et les politiques. La GRC poursuivra également son projet pilote conjoint avec le Programme de justice autochtone du ministère de la Justice afin de créer de solides partenariats de travail communautaires et d'accroître les renvois.

Programmes de circulation nationaux et technologies opérationnelles

La GRC met en œuvre un Programme national de caméras d'intervention, ainsi qu'un système de gestion des preuves numériques afin d'améliorer la transparence et la responsabilisation et pour répondre plus efficacement aux préoccupations des communautés racisées et des collectivités autochtones. En 2023-2024, la GRC compte déployer des caméras d'intervention partout au pays, d'une manière éclairée par un essai sur le terrain effectué en 2022-2023 où 300 caméras d'intervention ont été utilisées en milieu éloigné, rural et urbain, en Nouvelle-Écosse, en Alberta et au Nunavut. Ce déploiement tiendra compte des commentaires des intervenants, y compris des communautés racisées et des collectivités autochtones, ainsi que des groupes de défense des femmes et des victimes.

En raison d'une diminution du nombre d'experts en reconnaissance de drogues spécialement formés, une diminution attribuable au report de la formation pendant la pandémie, la GRC appuiera la formation de plus nombreux experts en 2023-2024 pour aider à combler cette lacune. La GRC s'est engagée à collaborer avec des partenaires contractuels et d'autres services de

police pour faire passer le nombre d'experts certifiés en reconnaissance de drogues de 925 à 1 250.

Bureau national des normes et pratiques d'enquête

Conformément aux principes établis en matière de gestion des cas graves, le Bureau des normes et pratiques d'enquête offre un soutien, une formation et une surveillance à l'échelle de l'organisation afin de promouvoir la qualité des enquêtes et le respect des normes connexes.

En 2023-2024, la GRC améliorera le processus de dotation des commandants d'équipe chargés de cas graves, qui sont responsables de la gouvernance globale des enquêtes sur les cas graves. Le nouveau processus permettra de déterminer si les candidats sauront appliquer systématiquement les principes de gestion des cas graves et s'ils possèdent les connaissances et l'expérience appropriées, notamment en matière de jurisprudence et sur les questions liées à la Charte.

Au cours de l'année, le Bureau va également :

- accroître l'examen des dossiers divisionnaires en vue de favoriser la réussite des enquêtes et l'utilisation des principes de gestion des cas graves;
- distribuer le nouveau Guide national de gestion des cas graves;
- élaborer et mettre en œuvre un cours en ligne sur la coordination des dossiers, ainsi qu'un cours avancé sur la communication de renseignements personnels, à l'appui des groupes d'enquête de la GRC.

Équipe d'examen des agressions sexuelles

En 2023-2024, l'Équipe d'examen des agressions sexuelles continuera d'élaborer, de mettre à jour et de superviser des initiatives et le matériel de formation, afin d'améliorer tous les aspects des enquêtes sur les agressions sexuelles dans le but principal de renforcer la formation et la sensibilisation des policiers, la responsabilisation en matière d'enquête, le soutien aux victimes et la sensibilisation et l'information du public. Au cours de l'année, l'équipe va également :

- veiller à la tenue à jour du matériel de formation sur la violence sexuelle en ce qui concerne les politiques, les lois et les pratiques exemplaires;
- continuer d'offrir un soutien aux comités d'examen des enquêtes sur les agressions sexuelles;
- élaborer le cours avancé *Enquêtes sur les infractions sexuelles*, afin d'offrir aux enquêteurs une formation axée sur des scénarios;
- accroître l'examen des dossiers divisionnaires afin de favoriser la réussite des enquêtes et la responsabilisation (l'examen des dossiers permet de cerner les tendances, les pratiques

exemplaires, les obstacles, les problèmes ou les lacunes, et de formuler des recommandations pour améliorer la qualité des enquêtes sur les agressions sexuelles);

- procéder à un examen des dossiers d'enquête sur les agressions sexuelles impliquant de jeunes victimes, ce qui aidera l'équipe à cerner les lacunes et les défauts dans les enquêtes, en vue de formuler des recommandations visant à améliorer les résultats en matière de justice pénale pour les enfants et les jeunes.

Jeunes

En 2023-2024, la GRC continuera d'offrir des programmes éducatifs, des outils et des ressources à l'intention des policiers, des jeunes et des adultes qui travaillent avec les jeunes sur des enjeux comme la consommation de substances, la sécurité des transports, l'intimidation et la cyberintimidation, la radicalisation et la violence, au moyen de séances de mobilisation en personne ou virtuelles ou par l'entremise du Centre de prévention du crime chez les jeunes de la GRC. La GRC poursuivra aussi sa collaboration avec les collectivités autochtones, les jeunes autochtones et les divisions pour élaborer du matériel éducatif adapté à la culture. De plus, la GRC continuera de veiller à l'éducation des policiers en milieu scolaire, au moyen de séances de formation sur la façon de mobiliser efficacement les jeunes Autochtones.

Systèmes opérationnels

En 2023-2024, la GRC mettra en œuvre des capacités de « suivi des forces amies » pour tous les policiers sur le terrain au moyen d'un logiciel installé sur les téléphones intelligents de la GRC. Ce logiciel permettra d'améliorer la connaissance de la situation et le suivi en temps réel des policiers lorsqu'ils sont à l'extérieur de leur véhicule.

En préparation aux importantes exigences technologiques se rattachant à la transition vers les Services 9-1-1 de prochaine génération, comme l'exige le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, la GRC a commencé à moderniser ses systèmes de première ligne critiques. Cela comprendra la création d'une nouvelle politique nationale et un examen de la politique existante.

Soutien aux victimes

En 2023-2024, la GRC continuera de solliciter la rétroaction et la collaboration d'autres ministères fédéraux, d'organismes provinciaux/territoriaux, ainsi que les groupes de victimes et les organisations autochtones, sur les travaux en cours pour élaborer :

- deux nouveaux guides à l'intention des familles de personnes disparues et des familles de victimes d'homicide, dans le cadre de son approche de services aux victimes fondée sur la famille d'abord et tenant compte du traumatisme, laquelle s'appliquera aux familles et

aux services de police partout au Canada et fournira de l'information globale sur le système de justice pénale; et

- une carte de poche nationale de la Charte canadienne des droits des victimes qui souligne les quatre principaux droits des victimes, fournit des informations de base sur les services aux victimes et contient un espace pour les coordonnées d'un agent ou de toute autre personne-ressource qui peut être personnalisé au besoin. Ces cartes aideront les victimes à comprendre leurs droits pendant tout le processus de justice pénale et permettront aux agents de première ligne d'avoir bien conscience de leurs obligations.

Le Fonds de l'Initiative de lutte contre la violence familiale de la GRC offre des subventions aux organismes communautaires qui travaillent en collaboration avec les services de police relativement à la sensibilisation, à la formation et aux initiatives liées aux relations et à la violence familiale. En 2023-2024, la GRC continuera d'encourager les bénéficiaires du Fonds à offrir des programmes qui respectent les directives sanitaires locales.

Traite des personnes

En 2023-2024, la GRC terminera son analyse de l'environnement ayant trait à la traite de personnes et produira deux rapports : l'un décrira en détail l'examen des dossiers de traite de personnes, et l'autre présentera les leçons apprises, les pratiques exemplaires et les défis auxquels font face les divisions, d'après les données recueillies en 2022-2023.

La GRC fournira aussi à environ 4 000 employés une formation menée par des survivants et portant sur les cas de détention liés à la traite de personnes. Du contenu propre aux différentes régions sera également élaboré avec les partenaires.

La GRC collaborera aussi avec Missing Children Society of Canada pour élargir le portail sécurisé en ligne de l'organisation pour inclure les enquêtes sur la traite de personnes aux services policiers. Cette plateforme, élaborée en collaboration avec la Section nationale sur la traite de personnes, permettra l'échange d'information à l'échelle nationale avec d'autres partenaires policiers.

Crimes et incidents motivés par la haine

Comme annoncé en mars 2022, la GRC et la Fondation canadienne des relations raciales coprésident le Groupe de travail sur les crimes haineux, qui réunit des participants des services de police de partout au Canada possédant une expérience et une expertise variées. Le groupe mettra l'accent sur la sensibilisation accrue à la portée, à la nature et à l'incidence des crimes haineux partout au Canada, et sur la création de normes nationales pour mieux soutenir les collectivités ciblées dans toutes les régions du pays. Cela comprendra une formation policière, un engagement efficace auprès des victimes et des collectivités, et un soutien aux unités des crimes haineux réparties à l'échelle du pays.

La GRC continuera également de diriger la communauté de praticiens sur les crimes et les incidents motivés par la haine. Cette communauté de praticiens offre une tribune qui favorise des interactions régulières entre les employés de la GRC et d'autres professionnels de l'application de la loi afin d'échanger de l'information et des expériences relatives aux crimes et aux incidents qui sont motivés par la haine. Réunissant des représentants de la Direction générale de la GRC, des divisions de la GRC, ainsi que d'autres ministères et services de police, cette communauté de praticiens encourage ses membres à :

- échanger des documents, des nouvelles, des leçons apprises et des pratiques exemplaires, etc.;
- mener des discussions opportunes sur les questions relatives aux crimes et incidents motivés par la haine;
- collaborer à l'élaboration d'outils et de ressources;
- cerner les initiatives locales que la Direction générale de la GRC peut appuyer.

Recrutement

En 2023-2024, la GRC continuera de s'efforcer d'élargir son bassin de candidats potentiels en misant sur un recrutement axé sur la diversité, de façon à s'assurer que l'organisation reflète mieux les collectivités qu'elle sert. La GRC poursuivra ses efforts pour attirer des candidats parmi les communautés autochtones, noires et racisées, en plus de faire progresser un certain nombre d'initiatives d'équité et d'inclusion visant à éliminer les obstacles systémiques dans le processus de recrutement. Pour ce faire, la GRC s'appuiera sur résultats de son étude de marché sur le recrutement afin d'élaborer une stratégie de marketing renouvelée visant à cibler les personnes possédant les caractéristiques, les qualités et les attributs dont ont besoin les agents de police d'aujourd'hui. La GRC renouvellera également son cadre interne de mesure du rendement afin de mieux rendre compte des résultats des activités de recrutement.

Modernisation du recrutement

En 2022-2023, la GRC a mis sur pied une équipe dédiée à la modernisation du recrutement pour se concentrer sur la modernisation de ses modèles et approches de recrutement et de maintien en poste au moyen d'un certain nombre d'initiatives. Ainsi, la GRC s'assurera de recruter des personnes qui possèdent l'équilibre recherché en ce qui concerne les caractéristiques, les attributs, la diversité et l'expérience pour réussir en tant que policiers dans le contexte d'aujourd'hui.

Le lancement des centres d'évaluation du recrutement, une initiative clé de la GRC, vise à faciliter l'évaluation des caractéristiques et des attributs des candidats grâce à des méthodes

modernisées, notamment au moyen de simulations, d'exercices, de tests de conditionnement physique et d'entrevues, dans un environnement en personne. En 2023-2024, l'équipe de modernisation du recrutement de la GRC mettra la dernière main à son plan de mise en œuvre à l'appui d'un déploiement national de ces centres.

Recrutement d'employés issus de communautés racisées et autochtones

En 2022-2023, une stratégie de recrutement autochtone a été établie pour réduire les obstacles et accroître le nombre de candidats des Premières Nations, Métis et Inuits dans le cadre du recrutement de la GRC. Des ressources spécialisées finaliseront et mettront en œuvre un certain nombre d'initiatives essentielles pour accroître le nombre de candidats autochtones au cours de l'année, y compris des programmes de soutien communautaire, des efforts pour continuer à réduire les obstacles au processus de recrutement, et la création d'un réseau de soutien spécialisé composé de membres réguliers autochtones pour aider les candidats tout au long du processus. Afin de mobiliser davantage les jeunes des communautés racisées et autochtones, la GRC invitera 32 jeunes racisés au Dépôt (l'installation de formation de la GRC) pendant trois semaines dans le cadre d'une initiative de recrutement ciblée qui s'inscrit dans l'élaboration et la mise en œuvre prévue du Programme d'expérience cadet diversifié et inclusif. Ce programme s'ajoute au Programme de formation des précadets autochtones, qui est offert chaque année.

Au cours de l'année, la GRC mettra aussi en œuvre des objectifs de recrutement pour accroître la représentation des femmes, des membres des minorités visibles et des peuples autochtones au sein de la GRC. D'ici 2027, la GRC vise à ce que son effectif, parmi les membres réguliers, soit composé à 30 % de femmes, 24 % de membres de minorités visibles et 10 % d'Autochtones.

Résultat prévu : Relations avec les Autochtones et résultats à leur égard améliorés

La GRC s'est engagée à renforcer sa relation avec les peuples autochtones et à établir des liens de confiance avec tous les Autochtones. En 2022-2023, elle poursuivra ses efforts pour faire progresser les initiatives qui appuient le Plan d'action national et la Voie fédérale du gouvernement du Canada concernant les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, et continuera d'entreprendre des travaux qui s'harmonisent avec les appels à la justice, la Déclaration sur les droits des peuples autochtones des Nations Unies et les [appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada](#).^{xxix} De plus, la GRC commence à tenir en personne les réunions avec le Comité consultatif national sur les Autochtones de la commissaire, un mécanisme important qui donne à la commissaire l'occasion de discuter individuellement avec les membres des collectivités autochtones qui apportent à la GRC les points de vue et les expériences de leurs provinces et territoires respectifs.

Réconciliation

En 2023-2024, la GRC poursuivra son travail sur la voie de la réconciliation, notamment en mettant à jour les plans divisionnaires et nationaux de réconciliation et en donnant suite aux recommandations formulées dans l'évaluation de 2021 des mesures des actions de la GRC en matière de réconciliation. La GRC continuera également d'élaborer, en collaboration avec des partenaires autochtones internes et externes, une Voie nationale vers la réconciliation.

De plus, la GRC continuera de :

- faire progresser les initiatives de réconciliation grâce à une collaboration accrue par l'entremise du Groupe de travail sur la réconciliation de la GRC et du Comité directeur des directeurs généraux pour la réconciliation, notamment en faisant progresser les objectifs de compétence;
- accroître la diffusion du modèle d'un protocole de communication, le but étant d'établir des attentes de communication mutuellement convenues entre la GRC et les dirigeants des collectivités;
- préparer des exposés de principe fondés sur les distinctions sur le sujet de la réconciliation, et inclure des recommandations liées à la Voie nationale;
- établir une stratégie nationale de réconciliation pour la Station de transmissions opérationnelles afin d'améliorer l'expérience des appelants autochtones qui demandent l'aide de la police;
- préparer le deuxième rapport sur la réconciliation de la GRC afin d'assurer la transparence et la reddition de comptes aux collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis quant aux efforts de réconciliation de la GRC;
- mobiliser, dans le cadre des travaux du Bureau de la collaboration, de la concertation et de la responsabilité dans les relations GRC-Autochtones, les employés et les collectivités autochtones qui ont des expériences vécues à partager;
- élaborer un cadre national de mobilisation des jeunes Autochtones afin de bâtir des relations positives entre les jeunes Autochtones, les collectivités autochtones et la GRC.

Programme des services de police des Premières Nations et des Inuits

Le Programme des services de police des Premières Nations et des Inuits, qui est administré par Sécurité publique Canada, finance la prestation de services de police professionnels, exclusifs et adaptés sur le plan culturel dans les collectivités inuites et des Premières Nations au Canada. En 2023-2024, la GRC continuera de contribuer au renforcement continu du programme au moyen d'approches de services de police axés sur la collectivité, et de collaborer avec les collectivités pour mieux répondre à leurs besoins uniques en matière de services de police par l'entremise des groupes consultatifs communautaires. La GRC continuera aussi d'appuyer le travail de Sécurité

publique Canada avec des partenaires autochtones pour élaborer conjointement un cadre législatif relatif aux services de police des Premières Nations et des Inuits.

Analyse comparative entre les sexes plus

- En 2023-2024, la GRC continuera de coordonner sa réponse au Plan d'action national pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, en appliquant une optique d'ACS Plus.
- La GRC continuera d'appliquer une optique d'ACS Plus tout en sélectionnant les candidats à participer aux comités consultatifs de la commissaire.
- Tout l'équipement d'intervention en matière de sécurité nouvellement acquis et fourni dans le cadre des efforts de la GRC pour moderniser l'équipement d'intervention de la police et de la sécurité publique fera l'objet d'une ACS Plus afin de s'assurer que cet équipement peut répondre aux besoins d'un effectif diversifié, et pour évaluer les répercussions possibles de l'utilisation de l'équipement sur divers groupes.
- Les membres recevront de nouveaux gilets pare-balles rigides légers en 2023, lesquels seront adaptés individuellement à chaque utilisateur afin d'assurer à la fois le confort et la protection appropriée.
- Une ACS Plus sera effectuée pour évaluer le nouveau processus de dotation visant les commandants d'équipe.

Innovation

Le Groupe de recherche opérationnelle de la GRC continuera de :

- mener l'évaluation du projet pilote de formation sur les compétences de vie (un programme de prévention de la toxicomanie fondé sur des données probantes qui met l'accent sur la modification des comportements des jeunes), une formation qui a été mise à l'essai dans trois divisions de la GRC en collaboration avec les Services nationaux à la jeunesse. Le résultat de ce projet pilote permettra de déterminer si la GRC doit procéder ou non à la mise en œuvre nationale de ce programme dans les écoles qui ont des partenariats avec la GRC;
- consulter les chercheurs universitaires pour faire des recherches et évaluer les caméras d'intervention à mesure qu'elles sont déployées à l'échelle nationale. Ce partenariat permettra d'assurer la transparence et l'indépendance de certaines activités d'évaluation pendant la mise en œuvre progressive des caméras d'intervention dans l'ensemble du pays;
- collaborer à l'initiative des caméras d'intervention de la GRC en fournissant de la recherche et un soutien fondé sur des données probantes en ce qui a trait à la conformité des policiers aux politiques et aux résultats des consultations communautaires tout au long de l'essai sur le terrain et de la mise en œuvre à l'échelle nationale;

- collaborer avec le Bureau de la dirigeante principale des ressources humaines à l'élaboration d'un système de collecte et d'analyse de données fondées sur la race qui se rapportent aux interactions policières avec les peuples racisés et autochtones;
- analyser les dossiers de traite de personnes afin de cerner les tendances et les défis pour les organismes d'application de la loi, en vue d'améliorer les enquêtes sur la traite de personnes et de lutter contre ce crime;
- examiner et mettre à l'essai la nouvelle trousse de formation sur les armes à impulsions T7, ainsi que de la formation sous forme de réalité virtuelle afin de déterminer si cela est bénéfique en matière de formation des policiers.

Principaux risques

En ce qui concerne le programme de formation des experts en reconnaissance de drogues, le coût moyen de chaque séance de formation a été influencé par l'incertitude entourant la COVID-19, la disponibilité limitée et le coût des déplacements en avion, et le coût croissant des fournitures et des services. Ce coût cumulatif peut avoir une incidence sur la capacité d'atteindre l'objectif de former 1 250 agents certifiés.

Résultats prévus pour les services de police contractuels et autochtones

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle les services de police contractuels et autochtones, les résultats prévus, les indicateurs de résultats, les cibles et les dates cibles pour l'exercice 2023-2024 ainsi que les résultats réels des trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2019-2020	Résultat réel 2020-2021	Résultat réel 2021-2022
La GRC offre des services de police contractuels modernes	Taux de classement pondéré de résolution des crimes par la GRC dans les territoires visés par les services policiers contractuels ^{xxx}	39. L'objectif est d'augmenter le taux de classement de 1,5 point.	Le 31 mars 2024	33,23 ^{xxxvi}	31,46	32,65 ^{xxxvii}
	Indice de gravité de la criminalité ^{xxxviii}	Non disponible	Le 31 mars 2024	110,07 ^{xxxix}	108,11	114,97 ^{xxxv}
	Taux de criminalité en milieu rural dans les secteurs de compétence de la GRC	Non disponible ^{xxxvi}	Le 31 mars 2024	Non disponible	Non disponible	Non disponible
	Pourcentage de Canadiens sondés dans les régions où la	64 %	Le 31 mars	57 %	52 %	64 %

	GRC assure des services de police contractuels qui sont d'accord avec l'énoncé suivant : « Je me sens plus en sécurité grâce à la GRC. »		2024			
	Pourcentage des partenaires contractuels qui sont d'accord avec l'énoncé « La GRC offre des services de police contractuels modernes »	60 %	Le 31 mars 2024	65 % ^{xxxvii}	55 %	Non disponible
Relations avec les Autochtones et résultats à leur égard améliorés	Pourcentage de Canadiens sondés qui ont déclaré être autochtones et qui sont d'accord avec l'énoncé « Je me sens plus en sécurité grâce à la GRC. »	À déterminer ^{xxxviii}	Le 31 mars 2024	49 % ^{xxxix}	43 %	Non disponible
	Pourcentage d'augmentation des aiguillages vers un programme de justice réparatrice (déjudiciarisation avant le dépôt d'accusations par rapport aux accusations criminelles classiques)	Augmentation de 5 % des aiguillages vers la justice réparatrice avant inculpation, par rapport à la base de référence.	Le 31 mars 2024	Non disponible ^{xl}	Non disponible ^{xli}	56

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de la GRC sont accessibles dans [l'Infobase du GC](#) ^{xlii}.

Dépenses budgétaires prévues pour les services de police contractuels et autochtones

Le tableau ci-dessous présente, pour la responsabilité essentielle les services de police contractuels et autochtones, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2023-2024 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires, 2023-2024 (inscrites au budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026
1 838 909 127	1 838 909 127	1 845 412 510	1 860 301 428

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de la GRC sont accessibles dans [l'Infobase du GC](#) ^{xliii}.

Ressources humaines prévues pour les services de police contractuels et autochtones

Le tableau ci-dessous présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle pour l'exercice 2023-2024 et les deux exercices suivants.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2025-2026
18 783	18 816	18 807

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de la GRC sont accessibles dans [l'Infobase du GC^{xliv}](#)

Services internes : résultats prévus

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Les Services internes sont essentiels pour aider la GRC à atteindre ses résultats ministériels. Bon nombre des initiatives ci-dessous contribueront également directement aux priorités de modernisation de la GRC, notamment pour améliorer la responsabilisation, la transparence et la conduite de la GRC, pour lutter contre le racisme systémique et s'assurer de fournir à l'effectif un milieu de travail sûr et équitable.

Ressources humaines

Les ressources humaines de la GRC ont pour vision de constituer un effectif hautement qualifié, diversifié, dynamique et engagé, et d'établir un leadership moderne où les postes de direction sont représentatifs des collectivités que sert la GRC, dans une culture de respect et d'inclusion.

Alors que la GRC continue de faire progresser cette vision dans le cadre de la Stratégie de gestion des personnes de la GRC, son objectif pour l'année à venir sera de poursuivre les travaux en cours, notamment :

- établir des liens entre les groupes de travail afin d'intégrer la planification, la coordination et la mise en œuvre de chaque initiative à l'appui de la Stratégie de gestion des personnes;
- mettre en œuvre un plan de surveillance pour suivre, surveiller, hiérarchiser et communiquer les progrès réalisés par rapport à la Stratégie de gestion des personnes;

- élaborer un plan et des produits de communication, un plan de mobilisation et un nouveau site Web de la Stratégie de gestion des personnes.

En 2023-2024, la GRC continuera de faire progresser sa stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion afin de cerner et d'éliminer les obstacles en milieu de travail et à la prestation de services pour les Noirs, les Autochtones et les personnes racisées, les femmes, les personnes en situation de handicap et les membres des communautés 2ELGBTQI+ et des minorités religieuses. Le cadre de mesure du rendement de la Stratégie permettra à l'organisation d'assurer un suivi des progrès à l'aide d'indicateurs de rendement clés. Parallèlement à l'évolution du cadre législatif sur l'équité en matière d'emploi, l'Unité de l'équité, de la diversité et de l'inclusion continuera de mobiliser les intervenants des communautés en quête d'équité ainsi que d'autres groupes historiquement marginalisés et sous-représentés. Des consultations continues et significatives continueront de jeter les bases d'une organisation qui valorise l'expérience vécue et l'expertise des communautés en quête d'équité. La GRC assurera un suivi des progrès réalisés dans le cadre de son tout premier Plan d'accessibilité, qui vise à cerner, à éliminer et à prévenir les obstacles à l'accessibilité, en consultation avec les personnes en situation de handicap, et fera état de ces progrès.

La GRC continuera de mettre en œuvre le mandat du Bureau de la collaboration, de la concertation et de la responsabilité dans les relations GRC-Autochtones, en faisant ce qui suit :

- mobiliser la GRC pour promouvoir un environnement respectueux de l'histoire, des cultures, des langues et des réalités des Premières Nations, des Inuits et des Métis;
- fournir des conseils et une orientation sur les politiques, les stratégies et les programmes nouveaux et existants en matière de ressources humaines pour s'assurer qu'ils sont inclusifs et exempts d'obstacles;
- créer des activités d'apprentissage sur la compétence culturelle fondées sur les distinctions pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis afin de cultiver un effectif qui renforcera le lien de confiance entre la GRC et les collectivités qu'elle sert, en réponse à la [Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action^{xlv}](#).

La collecte, l'analyse et la communication de données fondées sur la race recueillies lors des interactions entre les membres de la GRC et le public continueront d'être une initiative clé dans le cadre des efforts visant à lutter contre le racisme systémique et à permettre la prestation de services de police modernes et équitables. Le projet de collecte de données fondées sur la race vise à fournir une base de données probantes transparente et objective à l'appui de l'amélioration des politiques, des procédures et de la formation, ainsi qu'à promouvoir un dialogue ouvert avec les diverses collectivités partout au pays et à renforcer le lien de confiance. Divers projets pilotes ont été déterminés en 2022-2023 dans certaines collectivités canadiennes pour recueillir et analyser des données fondées sur la race. En 2023-2024, le projet s'appuiera sur les progrès réalisés pour :

- élargir la mobilisation et les partenariats communautaires dans les sites pilotes proposés;
- finaliser sa feuille de route et son chemin critique pour la mise en œuvre des projets pilotes;
- élaborer un cadre stratégique et analytique pour la collecte, l'analyse et la communication de données fondées sur la race;
- accroître la mobilisation des employés au moyen de séances d'éducation et de sensibilisation;
- constituer une équipe spécialisée pour appuyer la collecte de données fondées sur la race.

Un solide leadership organisationnel est la pierre angulaire de la capacité de la GRC de s'acquitter de son mandat. La GRC continuera d'élaborer une stratégie nationale de gestion des talents et de la relève des cadres supérieurs et des policiers. Afin d'établir, de perfectionner, de former et de maintenir en poste un bassin de talents composé de dirigeants diversifiés, expérimentés, compétents et qualifiés, il est nécessaire de déployer un engagement concerté pour assurer la capacité de l'organisation à intégrer efficacement les bons talents aux bons postes de direction à un moment optimal de leur carrière. L'objectif de la stratégie est d'établir une approche nationale agile et transparente en matière de gestion des talents et de la relève en mettant l'accent sur quatre piliers clés :

- **Recrutement de talents** – mettre en place une infrastructure de renseignements opérationnels pour mieux comprendre la nature et l'éventail des talents qui existent à l'échelle de l'organisation, et afin de cerner et d'éliminer les obstacles actuels qui nuisent à l'intérêt et à la réussite des employés qui souhaitent intégrer la haute direction et un poste de cadre supérieur;
- **Gestion des talents** – établir des processus d'évaluation des talents plus formels, objectifs et normalisés afin d'identifier les dirigeants à fort potentiel parmi les cadres/agents actuels et les futurs dirigeants potentiels;
- **Perfectionnement des talents** – moderniser les compétences en leadership de l'organisation en fonction de l'évolution des besoins de l'organisation, et harmoniser ces besoins avec des possibilités de perfectionnement plus ciblées et novatrices;
- **Maintien en poste des talents** – explorer les principaux défis associés au maintien en poste des talents actuels et éventuels au sein de la direction.

La GRC poursuivra également la mise en œuvre de sa Stratégie sur le mieux-être des employés 2021-2024 en vue d'un milieu de travail et un effectif sains et sécuritaires sur les plans psychologique et physique à tous les niveaux de l'organisation. En 2023-2024, la Stratégie mettra l'accent sur ce qui suit :

- lancer un sondage pour mesurer les perceptions des employés à l'égard de chacun des 13 facteurs de risque psychosociaux qu'énonce la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail;

- poursuivre la mise en œuvre du Programme national de réinsertion sociale pour les membres réguliers afin de favoriser un retour au travail sécuritaire après une absence, et élargir le Programme pour servir toutes les catégories d'employés;
- étendre aux employés l'utilisation du Programme de formation sur les compétences en résilience émotionnelle (anciennement appelé le Protocole unifié);
- élargir le programme Soutien – blessures de stress opérationnel, grâce au recrutement actif de bénévoles. Ces efforts permettront d'améliorer la prestation des services dans toutes les divisions de la GRC, y compris dans les plus grandes divisions et pour les postes plus isolés, et de fournir un soutien social par les pairs visant à briser l'isolement et à élargir le réseau de pairs dans le cadre du programme;
- analyser les données du Programme de dépistage de la santé psychologique afin de déterminer s'il existe des tendances démographiques (âge, genre, années de service, etc.) chez les membres qui obtiennent un résultat positif au dépistage de l'anxiété, de la dépression et du trouble de stress post-traumatique, et communiquer les résultats de cette analyse en vue d'orienter les efforts de prévention.

Centre indépendant de résolution du harcèlement

En 2023-2024, le Centre indépendant de résolution du harcèlement continuera de renforcer la capacité de gérer le volume d'incidents de harcèlement et de violence signalés dans les lieux de travail de la GRC. L'objectif est de s'assurer que les employés touchés peuvent avoir confiance dans le traitement rapide des plaintes selon les délais prescrits par le Code canadien du travail, ce qui comprend un accès accru à des enquêteurs externes qualifiés et dûment formés en ce qui concerne le nouveau régime de prévention et de règlement du harcèlement en vertu du Code canadien du travail. Pour remédier à l'arriéré actuel d'incidents signalés, la GRC participera également à une initiative de collaboration unique et ponctuelle avec Services publics et Approvisionnement Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor pour mener à bien 400 enquêtes d'ici septembre 2023, en accordant la priorité aux clients qui attendent depuis plus de huit mois.

Au cours de l'année, le Centre indépendant de résolution du harcèlement va également :

- poursuivre les efforts pour respecter l'engagement énoncé dans la lettre de mandat du commissaire d'accélérer l'externalisation du Centre indépendant de résolution du harcèlement et pour s'assurer que les enquêtes sur le harcèlement s'effectuent indépendamment de la chaîne de commandement;
- continuer d'accroître la sensibilisation à l'égard de ses services et en matière de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail;
- appuyer les efforts d'éducation et de sensibilisation visant à prévenir le harcèlement en milieu de travail, et mettre les services connexes à la disposition de tous les employés de la GRC.

Secteur de la responsabilité professionnelle

Le renouvellement des valeurs fondamentales de la GRC est l'une des nombreuses initiatives visant à favoriser un changement de culture positif au sein de l'organisation. À ce jour, le projet a nécessité la plus vaste consultation jamais entreprise par la GRC auprès des employés, des bâtisseurs de nations autochtones et d'autres parties intéressées externes. Les valeurs fondamentales seront pleinement mises en œuvre d'ici mai 2023, à temps pour le 150^e anniversaire de la GRC.

Le Secteur de la responsabilité professionnelle poursuivra son travail d'examen et de modernisation des mesures disciplinaires de la GRC en faisant appel à des experts-conseils externes dans les domaines de la discipline policière et du droit du travail. Ainsi, les mesures disciplinaires et leur application répondront aux attentes modernes en matière de pertinence, d'équité, de transparence et d'efficacité.

Après la deuxième et dernière phase de l'examen des mesures disciplinaires de la GRC, le Secteur de la responsabilité professionnelle mobilisera des intervenants internes et externes ainsi que des experts du domaine pour évaluer la meilleure façon d'opérationnaliser toute recommandation supplémentaire afin de répondre aux attentes en matière de responsabilisation de la police et d'accroître l'application uniforme des mesures disciplinaires par les autorités disciplinaires.

Les efforts de modernisation comprendront également des mises à jour du Guide des mesures disciplinaires afin de fournir des directives aux autorités disciplinaires sur l'application des mesures disciplinaires, et aux fins d'une harmonisation avec l'évolution de la jurisprudence et les jugements des cours supérieures.

Politique stratégique

La Direction générale des politiques stratégiques de la GRC est chargée de coordonner le programme de politiques stratégiques de l'organisation, de fournir des conseils au commissaire et au ministre pour appuyer les priorités du gouvernement, de soutenir le cycle budgétaire annuel, de gérer les fonctions liées au Cabinet et au Parlement et de jouer un rôle de chef de file en ce qui concerne les priorités stratégiques horizontales.

Les priorités pour 2023-2024 comprennent la coordination et la surveillance interne de l'avancement de l'accomplissement des engagements énoncés dans la lettre de mandat du commissaire et du ministre, la direction d'efforts liés aux politiques en ce qui a trait aux engagements principaux du mandat du commissaire (p. ex. évaluation des services de police contractuels, amélioration du Conseil consultatif de gestion), le soutien de l'engagement de la GRC auprès des comités parlementaires et l'appui aux travaux du Groupe de travail sur la lutte contre les crimes haineux de la Table ronde nationale des chefs de police.

Action, Innovation et Modernisation

Le Bureau de l'Action, de l'Innovation et de la Modernisation assure, de façon centralisée, la coordination, la capacité et la surveillance du plan de modernisation Vision 150 et au-delà de la GRC, y compris en dirigeant des initiatives clés liées à la modernisation et au changement de culture. Il dirige également les efforts à l'appui de la mise en œuvre de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) à l'échelle de l'organisation, en plus de promouvoir l'innovation et l'expérimentation. Le Bureau de l'Action, de l'Innovation et de la Modernisation agit comme moteur de l'innovation continue, de l'inclusivité et du changement organisationnel positif à l'appui d'une GRC saine et moderne.

Le Bureau de l'Action, de l'Innovation et de la Modernisation est aussi responsable de la coordination et de la supervision d'un contrat de modernisation qui donne accès à une expertise, à des compétences et à des services externes ainsi qu'au soutien des activités de modernisation dans l'ensemble des secteurs d'activité et des divisions de la GRC. Au cours de l'année, ce Bureau continuera de superviser l'utilisation optimale du contrat de modernisation, d'en surveiller les résultats et d'en faire rapport.

En 2023-2024, la GRC s'appuiera sur son analyse de l'environnement 2023-2026 mise à jour pour éclairer l'élaboration de son nouveau profil de risque organisationnel, et participera à des consultations internes et externes pour orienter l'élaboration de la prochaine mouture du Plan stratégique de la GRC. La GRC continuera également de réaliser des sondages auprès de ses clients, de ses partenaires, du public et de ses employés.

En 2023-2024, Le Bureau de l'Action, de l'Innovation et de la Modernisation continuera de mobiliser les secteurs d'activité et les divisions dans la mise en œuvre d'une approche holistique à long terme vers un changement de culture positif. Ces efforts s'appuieront notamment sur les constatations issues d'un inventaire de la culture organisationnelle, qui a servi à cerner les comportements, mais aussi les mesures pour favoriser un changement mesurable, ce qui a fait l'objet d'un projet pilote dans deux divisions de la GRC. Le Bureau de l'Action, de l'Innovation et de la Modernisation continuera également de convoquer le Groupe de travail sur la culture holistique de la GRC à titre de forum clé pour cerner les possibilités de faire avancer et de coordonner les principales initiatives de changement de culture et d'en tirer parti, y compris les activités liées au maintien en poste, au ressourcement, au leadership, à la santé mentale et à la mise en œuvre des valeurs fondamentales.

Le Bureau de l'Action, de l'Innovation et de la Modernisation continue de mettre en œuvre et de faire évoluer un Programme d'innovation à l'échelle du Ministère. Un Centre d'innovation a ainsi été créé en 2022 en collaboration avec des participants clés à l'échelle de l'organisation. Ce Centre sera essentiel pour échanger des idées et de l'information sur les projets d'innovation en cours ou prévus pour l'organisation, promouvoir les pratiques exemplaires et faire part des

leçons apprises. Le Centre servira également à promouvoir la collaboration et l'efficacité en reliant des projets semblables. En 2023-2024, le Programme d'innovation harmonisera les efforts avec le plan stratégique de la GRC et examinera plus en détail les possibilités de financement du programme Solutions novatrices Canada. Dans le cadre du Programme d'innovation, la GRC continuera d'appuyer deux projets clés : la mise au point d'un respirateur « inclusif » pouvant être porté par les membres qui portent la barbe pour des raisons religieuses, médicales ou d'expression de genre afin de leur permettre de participer pleinement aux opérations policières; et la modernisation des menottes, en vue de réduire les blessures associées à l'utilisation des menottes.

Gestion générale et Contrôle

La fonction de Gestion générale et Contrôle continue d'appuyer les priorités organisationnelles clés en fournissant des services de gestion financière, de comptabilité ministérielle, d'approvisionnement, de biens immobiliers, de systèmes de gestion générale, de contrôle interne et de politique financière. Elle fournit également à l'organisation un centre stratégique et des services en matière de gestion du matériel et des biens.

Les domaines d'intérêt au cours de la période visée comprennent la transformation des systèmes et des activités s'appuyant sur l'examen des processus opérationnels, et le lancement de la refonte du système de gestion des finances et des biens de la GRC vers la plus récente plateforme. Un projet de transformation est également prévu pour amorcer et remanier les efforts de remplacement du système de gestion de l'information sur les ressources humaines et du processus de traitement de la paye des membres en 2023-2024, dans le but d'en arriver à une solution entièrement intégrée et moderne. Ces transformations de systèmes permettront d'automatiser les processus opérationnels, d'améliorer l'expérience utilisateur et d'assurer une gestion électronique complète de l'information et des documents.

La GRC continuera aussi de mettre l'accent sur la planification des investissements, la gouvernance et la surveillance, ainsi que sur les efforts d'amélioration de la planification pluriannuelle et de la gestion du cycle de vie de ses actifs, notamment en envisageant une budgétisation selon la comptabilité d'exercice.

Planification de l'attribution des marchés aux entreprises autochtones

Pour appuyer l'engagement du gouvernement du Canada envers une réconciliation économique avec les peuples autochtones, la GRC s'engage à contribuer à l'amélioration des résultats socioéconomiques en augmentant les possibilités pour les entreprises des Premières Nations, des Inuits et des Métis par l'entremise du processus d'approvisionnement fédéral. La GRC mettra en œuvre des procédures d'approvisionnement consciencieux afin de respecter cet engagement. Plus

précisément, dans le cadre de la phase 2 de la mise en œuvre, la GRC respectera l'objectif minimal d'allouer 5 % de la valeur totale des contrats attribués aux entreprises autochtones.

En 2023-2024, les équipes de l'approvisionnement et de la passation de marchés de la GRC, en partenariat avec les propriétaires d'entreprise, prendront des mesures pour faire progresser l'approvisionnement autochtone, notamment :

- utiliser les marchés réservés à l'approvisionnement^{xlvi} auprès d'entreprises autochtones pour des achats importants de matériel informatique;
- inclure les plans de participation autochtone^{xlvii} dans les principaux approvisionnements;
- inclure les fournisseurs autochtones dans ses listes de sélection, dans la mesure du possible, lors de l'utilisation des mécanismes d'approvisionnement;
- exiger que les considérations autochtones soient prises en compte dans le cadre des décisions d'élaboration de la stratégie, et que cela soit par la suite consigné dans le dossier d'approvisionnement.

À l'appui de ces mesures, la GRC poursuivra son engagement à l'égard de la réconciliation sur le plan socioéconomique en poursuivant les efforts visant à cultiver un processus d'approvisionnement culturellement inclusif et conscient, ce qui comprend ce qui suit :

- exiger de sa communauté de praticiens en gestion générale qu'elle participe aux activités d'apprentissage annuelles;
- produire des outils de travail et des rapports ponctuels pour aider les propriétaires d'entreprise et les spécialistes de l'approvisionnement à mener l'approvisionnement selon une approche consciencieuse des considérations autochtones;
- accroître la surveillance des considérations autochtones en matière d'approvisionnement en exigeant des paramètres d'examen supplémentaires pour les dossiers touchant des zones visées par des revendications territoriales globales et dans la région revendication territoriale globale et la région du Nunavut.

Description du champ de déclaration de 5 %	Pourcentage de réalisation, 2021-2022	Cible visée pour 2022-2023	Cible prévue pour 2023-2024
Pourcentage total de marchés passés avec des entreprises autochtones	Sans objet	Sans objet	5 %

Écologisation des opérations gouvernementales

À l'appui des objectifs de durabilité et des engagements du gouvernement du Canada en matière de changements climatiques, la GRC continuera de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, d'accroître sa résilience climatique et de réduire son empreinte environnementale en mettant en œuvre la *Stratégie pour un gouvernement vert* et la *Politique d'achats écologiques* du gouvernement du Canada.

En 2023-2024, la GRC poursuivra la mise en œuvre de ces engagements en prenant les mesures suivantes :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à des conceptions carboneutres ou prêtes à la carboneutralité pour la construction de nouveaux bâtiments et pour les grands projets, et acheter de l'électricité renouvelable, dans la mesure du possible;
- poursuivre les travaux d'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques à l'échelle du portefeuille des biens essentiels, afin d'éclairer les mesures visant à protéger ces biens contre les événements climatiques;
- prendre des mesures pour réduire la consommation d'eau et détourner les déchets des sites d'enfouissement;
- élaborer des plans opérationnels de décarbonisation du parc de véhicules et de la flotte de la GRC, en établissant les trajets de façon à réduire les émissions de gaz à effet de serre conformément à l'objectif global de 2050;
- continuer d'intégrer les principes environnementaux et du cycle de vie des actifs aux décisions d'approvisionnement.

La Stratégie ministérielle de développement durable de la GRC sera également déposée au Parlement d'ici novembre 2023. Dans le cadre de cette stratégie et des rapports annuels subséquents, conformément à la Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada 2022-2026, la GRC rendra compte de ces engagements d'autres engagements liés à la Stratégie pour un gouvernement vert.

Analyse comparative entre les sexes plus

Le Centre d'expertise sur l'ACS Plus continuera d'aider les secteurs d'activité et les divisions à s'acquitter de leur responsabilité de veiller à ce que l'ACS Plus soit intégré à leurs travaux. De plus, le Centre d'expertise collaborera avec ses partenaires pour explorer des approches qui tiennent compte de la culture en matière d'ACS Plus. Le Centre continue de diriger et de tenir les réunions trimestrielles du Réseau de l'ACS Plus de la GRC, qui demeure une tribune importante pour les secteurs d'activité et les divisions afin d'échanger de l'information et d'accéder à des orientations et à des outils adaptés. Le Centre fournira également un soutien direct en matière d'ACS Plus aux initiatives prioritaires qui visent à prévenir et éliminer le harcèlement à la GRC,

le maintien en poste des employés, le renouvellement des valeurs fondamentales, la modernisation uniforme et le soutien des employés transgenres, non binaires et bispirituels, notamment en veillant à la conception inclusive des installations de la GRC.

Outre le travail du Centre d'expertise sur l'ACS Plus, l'utilisation de l'ACS Plus demeurera une exigence pour toutes les propositions de politiques et de programmes transmises aux comités décisionnels supérieurs de la GRC. La GRC s'assurera également de la prise en compte de l'ACS Plus dans les activités de vérification et d'évaluation, et élaborera d'autres documents d'études de cas pour s'assurer que l'ACS Plus est bien comprise dans le contexte unique de la GRC.

Innovation

Le Programme d'innovation de la GRC continuera d'assurer la coordination globale et la promotion du programme Solutions innovatrices Canada, un programme d'approvisionnement axé sur l'innovation et comportant deux volets dans le cadre desquels les innovateurs et les ministères fédéraux participants peuvent collaborer pour répondre à des besoins difficiles. En 2023-2024, la GRC continuera de mettre à l'essai diverses innovations, notamment un nouveau logiciel d'intelligence artificielle et des capacités de drones à des fins opérationnelles, et collaborera avec d'autres ministères pour communiquer les résultats de ces essais. La GRC s'attend à obtenir les résultats de ses tests de décryptage fondé sur l'intelligence artificielle en 2023-2024.

La GRC poursuivra également la mise en œuvre d'un Programme national de caméras d'intervention, ainsi qu'un système de gestion des preuves numériques afin d'améliorer la transparence et la responsabilisation et pour répondre plus efficacement aux préoccupations des communautés racisées et des collectivités autochtones en ce qui concerne les services de police. En 2023-2024, la GRC compte déployer des caméras d'intervention pour les policiers partout au pays. La mise en œuvre sera éclairée par l'essai sur le terrain de 2022-2023, où environ 300 caméras d'intervention ont été utilisées dans des milieux éloignés, ruraux et urbains en Nouvelle-Écosse, en Alberta et au Nunavut, ainsi que par les commentaires des intervenants, y compris les communautés racisées et autochtones.

Dépenses budgétaires prévues pour les services internes

Le tableau ci-dessous présent, pour les services internes, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2023-2024 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires, 2023-2024 (inscrites au budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026
688 193 505	688 193 505	660 224 670	659 790 452

Ressources humaines prévues pour les services internes

Le tableau ci-dessous présent, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour fournir ses services internes au cours de l'exercice 2023-2024 et des deux exercices suivants.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2025-2026
4 243	4 299	4 290

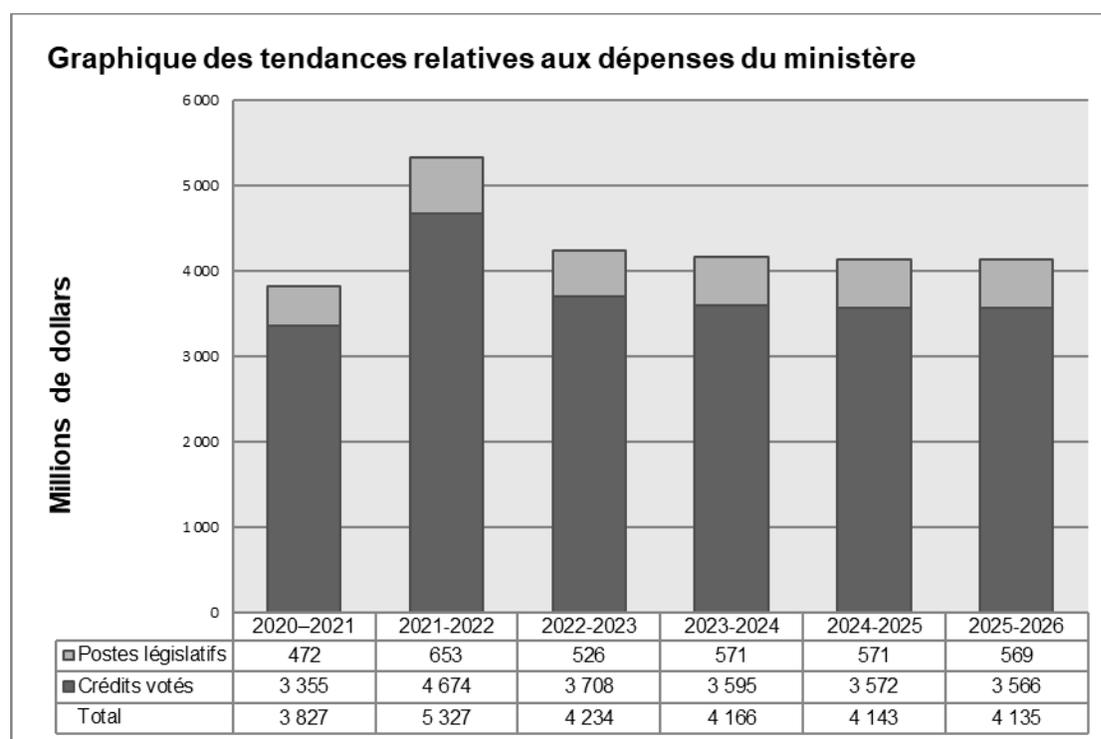
Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice 2023-2024 avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2020-2021 à 2025-2026

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les dépenses pour chaque responsabilité essentielle de la GRC et pour ses services internes pour 2023-2024 et les autres exercices pertinents.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses réelles 2020-2021 ^{xlviii}	Dépenses réelles 2021-2022 ^{xlix}	Prévisions des dépenses 2022-2023 ⁱ	Dépenses budgétaires 2023-2024 (inscrites au budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026
Services de police fédérale	890 171 085	1 231 734 793	1 133 348 368	1 029 516 722	1 029 516 722	1 026 809 275	1 028 014 863
Services de police spécialisés	566 618 458	637 732 230	717 689 919	610 000 207	610 000 207	610 205 670	587 817 590
Services de police contractuels et autochtones	1 692 685 201	2 744 234 374	2 323 885 172	1 838 909 127	1 838 909 127	1 845 412 510	1 860 301 428
Total partiel	3 149 474 744	4 613 701 397	4 174 923 459	3 478 426 056	3 478 426 056	3 482 427 455	3 476 133 881
Services internes	677 890 959	712 724 269	837 519 038	688 193 505	688 193 505	660 224 670	659 790 452
Total	3 827 365 703	5 326 425 666	5 012 442 497	4 166 619 561	4 166 619 561	4 142 652 125	4 135 924 333

Les dépenses prévues de la GRC pour l'exercice 2023-2024 s'élèvent à 4,2 milliards de dollars répartis entre ses trois responsabilités essentielles et ses services internes. Une somme de 1,8 milliard de dollars est allouée à l'appui des Services de police contractuels et autochtones, lesquels fournissent des services de police aux provinces, aux territoires, aux municipalités et aux collectivités autochtones en vertu d'ententes sur les services de police. Un montant additionnel de 1,0 milliard de dollars est consacré aux ressources de la Police fédérale, qui englobe toutes les activités liées au mandat fédéral, ainsi que les opérations policières internationales. De plus, une somme de 0,6 milliard de dollars sert à appuyer les fonctions de services nationaux de police qui sont essentielles aux services de police efficaces fondés sur le renseignement. Enfin, un montant de 0,7 milliard de dollars en dépenses prévues est lié aux fonctions des services internes qui appuient les opérations policières.

Les prévisions de dépenses pour 2023-2024 reflètent les sommes présentées dans le Budget principal des dépenses de 2023-2024 dans lequel est présenté une baisse de 67,6 millions de dollars (ou 1,6 %) comparativement au Budget principal de 2022-2023. Les dépenses prévues pour les exercices 2024-2025 et 2025-2016 demeureront relativement les mêmes que celles de

2023-2024 (une réduction de 24 millions ou 0,6 % et une réduction de 31 millions ou 0,7 %, respectivement).

La réduction de 67,6 millions de dollars des dépenses prévues pour 2023-2024 s'explique par la temporisation du financement d'initiatives et d'éléments précis pour un total de 283,2 millions, compensée par des dépenses de 215,6 millions pour la rémunération, les régimes d'avantages sociaux des employés, le renouvellement d'initiatives et de nouveaux projets gouvernementaux. La motivation principale pour l'élimination graduelle du financement est l'obtention d'un financement provisoire de 230,2 millions de dollars pour la subvention accordée pour indemniser les membres de la GRC blessés dans l'exercice de leurs fonctions. La GRC cherchera à obtenir du financement supplémentaire provenant de fonds réservés dans le cadre financier en vue d'assurer un financement suffisant pour les paiements aux membres et à leurs survivants.

La GRC reçoit 215,6 millions de dollars en fonds additionnels, qui seront principalement consacrés au rajustement de la rémunération, aux régimes d'avantages sociaux des employés et aux coûts liés à la santé au travail et aux soins de santé complémentaires pour les membres de la GRC. De plus, la GRC reçoit du financement additionnel pour de nouvelles initiatives approuvées, dont la lutte contre le racisme systémique, l'amélioration de la prévention de crimes violents fondés sur le genre, le cadre fédéral pour remédier aux séquelles des pensionnats autochtones et des fonds reportés liés aux retards de la chaîne d'approvisionnement pour les acquisitions d'immobilisations et le Centre national de coordination en cybercriminalité. Enfin, la GRC reçoit des fonds pour le renouvellement du cadre fédéral existant pour la légalisation et la réglementation du cannabis au Canada.

Les légères diminutions en 2024-2025 et 2025-2026 sont principalement expliquées par des changements au profil de financement, conformément au calendrier de mise en œuvre des initiatives mentionnées ci-dessus.

Les hausses des prix de biens et services dues à l'inflation continuent d'avoir une incidence sur le coût d'exécution des activités prévues au mandat. La GRC continue d'adapter ses opérations afin d'offrir ses services aux Canadiens et aux forces de l'ordre, tout en maintenant des conditions de travail sécuritaires pour ses employés.

Sommaire des dépenses budgétaires brutes et nettes prévues pour 2023-2024 (en dollars)

Le tableau ci-dessous fait le rapprochement des dépenses brutes prévues et des dépenses nettes prévues pour 2023-2024.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses brutes prévues 2023-2024	Recettes prévues affectées aux dépenses 2023-2024	Dépenses nettes prévues 2023-2024
Services de police fédérale	1 031 516 722	(2 000 000)	1 029 516 722
Services de police spécialisés	632 749 207	(22 749 000)	610 000 207
Services de police contractuels et autochtones	3 825 185 911	(1 986 276 784)	1 838 909 127
Total partiel	5 489 451 840	(2 011 025 784)	3 478 426 056
Services internes	704 105 067	(15 911 562)	688 193 505
Total	6 193 556 907	(2 026 937 346)	4 166 619 561

Les autorisations de recettes nettes en vertu d'un crédit de la GRC sont largement liées à la prestation de services de police contractuels et autochtones pour le recouvrement des coûts admissibles auprès des administrations contractantes, conformément aux ententes sur les services de police. De plus, les recettes sont perçues relativement à l'analyse génétique dans le cadre d'ententes d'analyse biologique avec les provinces et les territoires et aux services fournis par le Collège canadien de police à la communauté d'application de la loi.

Les dépenses brutes prévues de la GRC en 2023-2024 s'élèvent à 6,2 milliards de dollars et comprennent notamment des recettes nettes en vertu d'un crédit de 2,0 milliards de dollars et des dépenses nettes totales prévues de 3,4 milliards de dollars.

Les recettes nettes prévues en vertu d'un crédit en 2024-2025 et au-delà sont conformes à celles de 2023-2024, qui s'élèvent à 2,0 milliards de dollars. Les recettes augmenteront légèrement d'une année à l'autre à mesure que les provinces et les municipalités chercheront à obtenir des services de police supplémentaires dans le cadre d'ententes sur les services de police.

Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein (ETP), pour chaque responsabilité essentielle de la GRC et pour ses services internes pour 2023-2024 et les autres exercices pertinents.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2020-2021 ⁱⁱ	Équivalents temps plein réels 2021-2022 ⁱⁱⁱ	Prévisions d'équivalents temps plein 2022-2023 ⁱⁱⁱⁱ	Équivalents temps plein prévus 2023-2024	Équivalents temps plein prévus 2024-2025	Équivalents temps plein prévus 2025-2026
Services de police fédérale	5 114	4 994	4 982	4 982	4 984	4 965
Services de police spécialisés	3 711	3 723	4 030	4 111	4 136	4 099
Services de police contractuels et autochtones	18 291	18 379	18 579	18 783	18 816	18 807
Total partiel	27 116	27 096	27 591	27 876	27 936	27 871
Services internes	3 907	4 065	4 125	4 243	4 299	4 290
Total^{liv}	5 114	4 994	4 982	4 982	4 984	4 965

Au cours des trois dernières années, le nombre de cadets en formation à l'École de la GRC (Division Dépôt) a diminué en réponse aux diverses restrictions mises en place pour freiner la propagation de la COVID-19. Cela a eu pour effet de réduire le nombre de nouveaux membres réguliers intégrés à l'organisation.

Au cours de cette même période, la GRC a vu une légère augmentation, soit 2,2 %, du nombre d'ETP supplémentaires, ce qui indique que les ressources employées pour les nouvelles initiatives approuvées par le gouvernement du Canada provenaient principalement de réaffectations internes plutôt que de nouvelles ressources pour l'organisation. En 2023-2024, la dotation prévue de la GRC devrait se traduire par une augmentation de 403 ETP, pour un total de 32 119 ETP en comparaison à la prévision de 2022-2023. Les changements découlent de la mise en œuvre continue d'initiatives approuvées, ainsi que de la dotation de postes vacants.

Les services de police et d'autres secteurs éprouvent des difficultés à attirer et à maintenir en poste les talents requis pour gérer les priorités actuelles et émergentes. Les carrières dans le domaine de l'application de la loi demandent un ensemble de compétences et de talents uniques, et la GRC est en concurrence avec d'autres services de police au Canada au sein d'un même bassin de talents limité.

Les défis en matière de ressources pourraient avoir une incidence sur la capacité de la GRC à atteindre les objectifs d'ETP prévus à court et à moyen terme.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits de la GRC sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2023-2024](#)^{lv}.

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensés prospectifs donne un aperçu des opérations de la GRC de 2022-2023 à 2023-2024.

Les montants des prévisions et les montants prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions et les montants prévus qui sont présentés dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web de la GRC](#).^{lvi}

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2022-2023	Résultats prévus 2023-2024	Écart (résultats prévus 2023-2024 moins prévisions des résultats 2022-2023)
Total des dépenses	7 004 468 032	6 552 600 004	(451 868 028)
Total des revenus	1 992 555 183	2 006 932 648	14 377 465
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	5 011 912 849	4 545 667 356	(466 245 493)

Pour 2023-24, la GRC prévoit des dépenses de 6 552,6 millions de dollars selon le Budget principal des dépenses 2023-24 et les renseignements sur les obligations. La diminution de 451,9 millions de dollars des dépenses prévues en 2023-24 par rapport aux dépenses prévues en 2022-23 est principalement attribuable à la fin du financement provisoire des subventions pour indemniser les membres de la Gendarmerie royale du Canada pour les blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions.

Les prévisions et les résultats prévus ne comprennent pas les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Marco E. L. Mendicino, C.P., député ministre de la Sécurité publique

Première dirigeante : Commissaire Brenda Lucki

Portefeuille ministériel : Sécurité publique

Instruments habilitants :

- *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*^{lvii}
- *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*^{lviii}
- *Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada*^{lix}
- *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*^{lx}

Année d'incorporation ou de création : 1873

Raison d'être mandat et rôle : composition et responsabilités

Des renseignements sur la raison d'être le mandat et le rôle de la GRC se trouvent dans le [site Web de la GRC](#).^{lxi}

Des renseignements sur les engagements de la lettre de mandat de la GRC se trouvent dans la [lettre de mandat du ministre](#).^{lxii}

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel se trouvent dans le [site Web de la GRC](#).^{lxiii}

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés de la GRC pour 2023-2024 sont illustrés ci-dessous.

Responsabilité essentielle : Services de police fédérale	
La Police fédérale s'attaque aux menaces criminelles les plus graves et les plus complexes pour la sécurité des Canadiens ainsi que pour les intérêts du Canada, notamment pour les institutions démocratiques, l'intégrité économique et les infrastructures matérielles et cybernétiques. Dans le cadre des Services de police fédérale, la GRC prévient et détecte les crimes liés à la sécurité nationale, la cybercriminalité, le crime organisé transnational et les crimes graves, y compris les crimes financiers, et mène des enquêtes sur ces crimes. De plus, elle applique les lois fédérales, mène des activités policières internationales et veille à l'intégrité des frontières du Canada et à la sécurité des grands événements pilotés par le gouvernement, des représentants désignés et des dignitaires.	
Résultats ministériels	Indicateurs

1 : La population canadienne et les intérêts du Canada sont protégés contre les menaces criminelles graves et complexes	Pourcentage de dossiers classés dirigés par la Police fédérale qui ont mené à des accusations
	Degré auquel la police fédérale a perturbé les activités et réseaux criminels au pays et à l'étranger
	Pourcentage de partenaires policiers et d'intervenants qui sont d'accord que la GRC intervient efficacement dans les cas de menaces à la sécurité nationale, le crime organisé transnational et les crimes graves ainsi que la cybercriminalité
2 : Les institutions démocratiques et sociales les plus fondamentales du Canada sont sécurisées en assurant la sécurité et la sûreté des personnes protégées, des sites, des événements gouvernementaux et des transporteurs aériens canadiens	Pourcentage de partenaires policiers et d'intervenants de la police fédérale qui sont d'accord avec l'énoncé « Les opérations de protection contribuent à assurer la sécurité du public et des intérêts canadiens »
Inventaire des programmes	
<ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes de la Police fédérale • Renseignement des Services de police fédérale • Opérations internationales • Opérations de protection • Gouvernance nationale des Services de police fédérale 	
Responsabilité essentielle : Services de police spécialisés	
À l'externe, la GRC fournit à tous les organismes canadiens d'application de la loi des services techniques et spécialisés, notamment une formation avancée concernant l'application de la loi, des dépôts nationaux de données criminelles; l'accès à la réglementation et la délivrance des permis touchant les armes à feu; des outils et des services d'enquête entre autres dans les domaines des sciences judiciaires, de l'identification, des armes à feu et de l'exploitation des enfants. À l'interne, un éventail de services techniques sont fournis pour faire avancer les opérations de la GRC, telles que la collecte de preuves numériques, la prestation d'outils de technologie de l'information policière et la mise en œuvre des normes de sécurité touchant le personnel et le Ministère.	
Résultat ministériel	Indicateurs
3 : Des services de police spécialisés modernes et des technologies soutiennent la population et les organismes d'application de la loi	Pourcentage de demandes de services que les laboratoires judiciaires satisfont dans les délais (par programme) : <ul style="list-style-type: none"> a. Biologie b. Toxicologie c. Identification des armes à feu et des marques d'outils d. Bureau national de lutte contre la contrefaçon e. Analyse de traces
	Pourcentage de partenaires policiers et des intervenants qui sont d'accord avec l'énoncé « Dans l'ensemble, la GRC fournit des services scientifiques, techniques et d'enquête de grande qualité »
	Pourcentage des partenaires d'application de la loi du Groupe national de coordination contre la cybercriminalité (GNC3) qui sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'énoncé suivant : « Mon organisation est satisfaite de l'aide ou du soutien à l'investigation fourni par le GNC3 et le Centre antifraude du Canada »
Inventaire des programmes	

<ul style="list-style-type: none"> • Services canadiens d'enquête et d'application de la loi en matière d'armes à feu • Service canadien de renseignements criminels • Services des sciences judiciaires et de l'identité • Collège canadien de police • Services d'enquêtes spécialisées et de nature délicate • Services spécialisés d'enquêtes techniques • Sécurité ministérielle • Services opérationnels de la GI-TI • Délivrance de permis et enregistrement des armes à feu au Canada • Groupe national de coordination contre la cybercriminalité 	
Responsabilité essentielle : Services de police contractuels et autochtones	
<p>Dans le cadre des ententes de services de police, la GRC fournit des services de police pour répondre aux besoins des provinces (à l'exception de l'Ontario et du Québec) et des territoires, ainsi qu'aux besoins des municipalités et des collectivités autochtones, notamment par l'intermédiaire du Programme des services de police des Premières Nations. Ces services englobent l'administration générale de la justice, soit le maintien de la paix, la prévention de la criminalité et l'accomplissement de toutes les tâches énoncées en vertu des lois du Canada ou des lois des provinces et des territoires respectifs.</p>	
Résultats ministériels	Indicateurs
4 : La GRC offre des services de police contractuels modernes	Taux de classement pondéré de résolution des crimes par la GRC dans les territoires visés par les services policiers contractuels
	Indice de gravité de la criminalité
	Taux de criminalité en milieu rural dans les secteurs de compétence de la GRC
	Pourcentage du public interrogé dans les régions où la GRC assure des services de police contractuels qui est d'accord avec l'énoncé suivant : « Je me sens plus en sécurité grâce à la GRC »
	Pourcentage des partenaires contractuels qui sont d'accord avec l'énoncé « La GRC offre des services de police contractuels modernes »
5 : Relations avec les Autochtones et résultats à leur égard améliorés	Pourcentage du public interrogé qui ont déclaré être autochtones et qui sont d'accord avec l'énoncé « Je me sens plus en sécurité grâce à la GRC »
	Pourcentage d'augmentation des aiguillages vers un programme de justice réparatrice (déjudiciarisation avant la mise en accusation par rapport aux accusations criminelles classiques)
Inventaire des programmes	
<ul style="list-style-type: none"> • Services de police provinciaux et territoriaux • Services de police municipaux • Services de police autochtones • Soutien aux opérations des Services de police contractuels et autochtones • Mises sur pied de la force 	

Changements apportés au cadre de présentation de rapports approuvé depuis 2022-2023

Structure	2023-2024	2022-2023	Changement	Justification du changement
RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE	Services de police spécialisés	Services nationaux de police	Changement au titre	Note 1

Note 1

Le Conseil du Trésor a approuvé le changement de « Services nationaux de police » à « Services de police spécialisés » en février 2022. Ce changement est maintenant officiellement reflété dans le Cadre ministériel des résultats.

Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes de la GRC sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).^{lxiv}

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires sont disponibles sur le [site Web de la GRC](#).^{lxv}

- ▶ [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)^{lxvi}
- ▶ [Analyse comparative entre les sexes plus](#)^{lxvii}
- ▶ [Résultats prévus en matière de diversité et de bien-être en milieu de travail](#)^{lxviii}

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel de la GRC ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérales dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{lxix}. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes plus.

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale

Gendarmerie royale du Canada
Bureau de l'action de l'innovation et de la modernisation
73 promenade Leikin
Ottawa (ON) K1A 0R2
Arrêt postal n° 19

Adresse(s) de courriel : RPP_DPR-RPP_RMR@rcmp-grc.gc.ca

Site Web : <http://www.rcmp.gc.ca/fr> ^{lxx}

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique servant à faciliter l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. L'ACS Plus est un processus qui consiste à déterminer qui est touché par la problématique ou par les possibilités envisagées dans le cadre de l'initiative, à déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée pour répondre aux divers besoins des personnes les plus touchées, à prévoir les obstacles qui empêchent d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier et à les atténuer. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, le statut économique, la géographie, la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

innovation à fort impact (high impact innovation)

L'innovation à fort impact varie selon le contexte organisationnel. Dans certains cas, il peut s'agir de tenter quelque chose de très nouveau ou sortant des sentiers battus. Dans d'autres cas, il peut s'agir d'apporter progressivement des améliorations dans un domaine où les coûts sont élevés ou de résoudre des problèmes auxquels un grand nombre de Canadiens ou de fonctionnaires doivent faire face.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Document énonçant les priorités, les programmes, les résultats attendus et les ressources connexes requises d'un ministère sur une période de trois ans qui commence à l'exercice indiqué dans le titre du document. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2023-2024, les priorités pangouvernementales sont les thèmes généraux décrivant le programme du gouvernement dans le discours du Trône de 2021 : bâtir un présent et un avenir plus sains; développer une économie plus résiliente; mener une action climatique audacieuse; travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires, défendre la diversité et l'inclusion; avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation; lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur le rendement réel d'un ministère au cours d'un exercice par rapport à ses plans, priorités et résultats attendus énoncés dans son plan ministériel pour cet exercice. Les rapports sur les résultats ministériels sont présentés au Parlement chaque automne.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Changement qu'un ministère cherche à influencer. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

ⁱ Femmes, paix et sécurité, https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/gender_equality-egalite_des_genres/women_peace_security-femmes_paix_securite.aspx?lang=fra

ⁱⁱ Initiative Elsie, https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/gender_equality-egalite_des_genres/elsie_initiative-initiative_elsie.aspx?lang=fra

ⁱⁱⁱ Ce nouvel indicateur rationalise six indicateurs en un seul pour permettre la production de rapports sur toute la gamme des mesures d'application de la loi de la Police fédérale. Une cible sera établie une fois que les résultats seront analysés plus en profondeur.

^{iv} Les résultats ne sont pas disponibles pour cet indicateur pour 2019-2020, car il s'agit d'un nouvel indicateur pour 2023-2024.

^v Les résultats ne sont pas disponibles pour cet indicateur pour 2020-2021, car il s'agit d'un nouvel indicateur pour 2023-2024.

^{vi} Les résultats ne sont pas disponibles pour cet indicateur pour 2021-2022, car il s'agit d'un nouvel indicateur pour 2023-2024.

^{vii} Les résultats ne sont pas disponibles pour cet indicateur pour 2019-2020, car il s'agit d'un nouvel indicateur pour 2023-2024.

^{viii} Les résultats ne sont pas disponibles pour cet indicateur pour 2020-2021, car il s'agit d'un nouvel indicateur pour 2023-2024.

^{ix} Les résultats ne sont pas disponibles pour cet indicateur pour 2021-2022, car il s'agit d'un nouvel indicateur pour 2023-2024.

^x Il s'agit d'un nouveau résultat ministériel servant à différencier le travail effectué lors des missions de protection de celui des autres programmes de la Police fédérale. Le mandat des missions de protection est très différent de celui des quatre autres programmes de la Police fédérale et devrait donc être traité séparément.

^{xi} Il s'agit d'un nouvel indicateur pour 2023-2024. Une cible sera établie lorsque les données de référence seront disponibles.

^{xii} Les résultats ne sont pas disponibles pour cet indicateur pour 2019-2020, car il s'agit d'un nouvel indicateur pour 2023-2024.

^{xiii} Les résultats ne sont pas disponibles pour cet indicateur pour 2020-2021, car il s'agit d'un nouvel indicateur pour 2023-2024.

^{xiv} Les résultats ne sont pas disponibles pour cet indicateur pour 2021-2022, car il s'agit d'un nouvel indicateur pour 2023-2024.

^{xv} Infobase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>

^{xvi} Infobase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>

^{xvii} Infobase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>

^{xviii} Les personnes exemptées comprennent, par exemple, celles qui ont une autorisation de port ou qui pratiquent le tir sur cible d'élite.

^{xix} Site Web de la GRC, <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/analyse-lenvironnement-grc>

^{xx} Il s'agit d'une mise à jour du résultat précédent, qui se lisait ainsi : « Des services de police spécialisés modernes à la disposition de la population et des organismes d'application de la loi », afin qu'il s'harmonise mieux avec les autres résultats du CMR et élimine le libellé relatif à la citoyenneté.

^{xxi} Cet indicateur est modifié pour simplifier/rationaliser le CMR et s'assurer qu'il fait sens pour le public. Il remplace l'indicateur suivant : « Pourcentage d'augmentation du nombre d'enfants canadiens victimes d'exploitation sexuelle en ligne identifiés et figurant dans la base de données internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants (ICSE) d'Interpol », qui continuera d'être déclaré par l'entremise de l'InfoBase du GC.

^{xxii} Cette révision a été apportée pour tenir compte de l'harmonisation organisationnelle du GNC3 et du Centre antifraude du Canada. La question au sondage précédent se lisait comme suit : « Le GNCC contribue de manière importante à une réponse coordonnée des forces de l'ordre canadiennes à la cybercriminalité ».

^{xxiii} Les données pour cet indicateur n'ont pas été recueillies au cours de l'exercice 2019-2020.

^{xxiv} Les données pour cet indicateur n'ont pas été recueillies au cours de l'exercice 2020-2021.

^{xxv} Infobase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>

^{xxvi} Infobase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>

^{xxvii} Infobase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>

xxviii Rapport sur les options d'intervention policière de 2010 à 2019, <https://www.rcmp-grc.gc.ca/transparenc/police-info-policieres/intervention/2010-2019/index-fra.htm>

xxix Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action, https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l>Action_French.pdf

xxx Le taux de classement pondéré est fondé sur les mêmes principes que l'indice de gravité de la criminalité (IGC), selon lequel les infractions plus graves se voient attribuer un « poids » plus élevé que les infractions moins graves. Par exemple, le classement des homicides, des vols qualifiés et des introductions par effraction contribuerait davantage à la valeur globale pondérée du taux de classement que le classement des vols mineurs, des méfaits ou des troubles à la paix.

xxxi Ce point de données représente le taux de classement pondéré révisé de la GRC pour 2020.

xxxii Ce point de données représente le taux de classement pondéré révisé de la GRC pour 2019.

xxxiii L'indice de gravité de la criminalité comprend toutes les infractions au *Code criminel*, y compris les violations du Code de la route, ainsi que les infractions relatives aux drogues et à toutes les lois fédérales. L'Indice de gravité de la criminalité (IGC) mesure l'évolution du niveau de gravité de la criminalité au Canada d'une année à l'autre. Dans l'indice, tous les crimes sont pondérés en fonction de leur gravité. Le degré de gravité est fondé sur les peines imposées par les tribunaux de toutes les provinces et de tous les territoires. Les crimes plus graves se voient attribuer un poids plus élevé, les infractions moins graves, un poids plus faible. Par conséquent, les infractions plus graves ont une incidence accrue sur les modifications à l'Indice. L'IGC est normalisé à 100 pour l'année de référence 2006.

xxxiv Ce point de données représente l'Indice de gravité de la criminalité révisé de la GRC pour 2020.

xxxv Ce point de données représente l'Indice de gravité de la criminalité révisé de la GRC pour 2019.

xxxvi Après consultation, il a été confirmé que Statistique Canada ne produit pas les données requises pour produire un rapport sur cet indicateur et, par conséquent, les SPCA ne sont pas en mesure de fournir un résultat réel à l'avenir. Les SPCA prévoient des changements à venir et cet indicateur sera réévalué une fois qu'un remplacement convenable aura été formulé.

xxxvii Cet indicateur ayant été nouvellement établi, les partenaires contractuels ont répondu à cette question pour la première fois pour l'exercice 2020-2021.

xxxviii L'équipe chargée du déploiement du questionnaire, qui servira de mécanisme de collecte de données pour cet indicateur, a connu des retards en raison des ressources limitées et de la pandémie de la COVID-19. Le déploiement a été retardé jusqu'à la fin de 2021.

xxxix Ces analyses ont été disponibles pour la première fois au cours de l'exercice 2020-2021.

xl À l'heure actuelle, les systèmes de gestion des dossiers de la GRC ne suivent pas le recours annuel à la justice réparatrice.

xli Ce résultat n'est pas disponible, car la mesure a été mise en place à la fin de 2021, mais elle s'appliquera aux prochains exercices.

xlii Infobase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>

xliiii Infobase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>

xliiii Infobase du GC : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>

xlv Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action, https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l>Action_French.pdf

xlvi Le gouvernement du Canada peut limiter les appels d'offres, ou « réserver » certains approvisionnements aux fins de concurrence se limitant aux entreprises autochtones, seulement là où la capacité existe réellement, et lorsque le Ministère peut s'assurer de la capacité de ces entrepreneurs de respecter les exigences opérationnelles et contractuelles et d'offrir le meilleur rapport qualité-prix.

xlvii Un plan de participation autochtone permet de réserver une partie de la valeur du contrat à la participation autochtone. Il peut s'agir d'activités directes ou indirectes, comme l'emploi, le perfectionnement des compétences, la formation et les possibilités de sous-traitance.

xlviii Les dépenses sont fondées sur le rapport ministériel sur les résultats.

xlix Les dépenses sont fondées sur le rapport ministériel sur les résultats.

¹ Les dépenses projetées reflètent les autorisations de dépenses jusqu'à la fin de l'exercice.

li Le nombre d'ETP est fondé sur le rapport ministériel sur les résultats.

lii Le nombre d'ETP est fondé sur le rapport ministériel sur les résultats.

liiii Le nombre d'ETP est fondé sur le Plan ministériel 2022-2023.

liv Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

lv Budget principal des dépenses 2023-2024, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>

lvi Site Web de la GRC, <http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/plan-ministeriel>

- ^{lvii} *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-10/index.html>
- ^{lviii} *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-11/TexteComplet.html>
- ^{lix} *Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/Annuelles/2013_18/page-1.html
- ^{lx} *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/r-10.6/TexteComplet.html>
- ^{lxi} Site Web de la GRC, <http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/plan-ministeriel>
- ^{lxii} Lettre de mandat de la ministre, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/lettre-de-mandat-du-ministre-de-la-securite-publique-et-de-la-protection-civile>
- ^{lxiii} Site Web de la GRC, <http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/plan-ministeriel>
- ^{lxiv} Infobase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{lxv} Site Web de la GRC, <http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/plan-ministeriel>
- ^{lxvi} Renseignements sur les programmes de paiements de transfert, <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/2023-2024-plan-ministeriel/renseignements-programmes-paiements-transfert>
- ^{lxvii} Analyse comparative entre les sexes plus, <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/2023-2024-plan-ministeriel/analyse-comparative-entre-les-sexes-plus>
- ^{lxviii} Résultats prévus en matière de diversité et de bien-être en milieu de travail, <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/2023-2024-plan-ministeriel/resultats-prevus-matiere-diversite>
- ^{lxix} Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>
- ^{lxx} Site Web de la GRC, <http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr>